Abonnement : à l'étranger : $6.00 / au Canada : $4.00.

Téléphones : Rédaction 651. / Administration et Librairie, 457.

Le seul quotidien français au nord et à l'est de Québec.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

POUR UN TAXI LUXUEUX
TELEPHONEZ
No 500

Le "PROGRES" est le premier journal à vous apporter 100% des nouvelles régionales et 90% des nouvelles étrangères

Vol. XL—No 109 Chicoutimi, MERCREDI, 11 MAI 1927

Organe indépendant des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Charlevoix et Saguenay

AUTRE DESASTRE POUR L'AMERIQUE

C'est la tornade qui a causé la mort de 228 personnes et en a blessé 925 autres, ces jours derniers. — Et la liste des victimes n'est pas encore close annonce-t-on.

UN CAMP DE SECOURS DANS LE MISSOURI

L'inondation continue ses ravages en Nouvelle-Orléans.

EN EUROPE

Kansas City, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Les perspectives sont que la liste des morts à la suite de la tornade qui a ravagé le centre des Etats-Unis n'est pas encore close et qu'il faudra encore y ajouter *au nombre déjà considérable*, d'autres personnes qui ont perdu la vie.

Les victimes connues à l'heure actuelle, après trois jours de tempête se répartissent ainsi:

Etats	morts	blessés
Missouri	95	400
Arkansas	68	350
Texas	35	100
Illinois	13	35
Kansas	10	40
Louisiane	3	
Wyoming	3	
Iowa	1	
Total	228	925

On a établi un camp de secours, où on placé des provisions, à Poplar Bluff, Missouri, où quatre-vingt personnes ont perdu la vie.

Nouvelle-Orléans, 11. — La Croix-Rouge, les autorités fédérales et celles de quatre Etats se préparent à lutter vigoureusement contre les conséquences de la terrible inondation qui prévaut dans la vallée du Mississipi. Les flots ont passé les rives inondées de Concordia et les eaux montent sans cesse dans toute la région du Sud, sauf à la Nouvelle-Orléans. Durant les dernières vingt heures, le niveau a baissé d'un dixième de pouce dans la métropole de la Louisiane.

Aux craintes et à l'anxiété causées par l'inondation se sont ajoutées celles de tornades et de tremblements de terre que viennent de souffrir cinq Etats du Mississipi et l'Alebama. Deux villes de la région inondées ont été fortement secouées et l'on craint que de nouvelles secousses n'affaiblissent les digues opposées à l'envahissement des eaux.

La cravasse de Caernarvan, à Poydras, déverse un véritable déluge à raison de 200,000 pieds cubes d'eau à la seconde. Les ingénieurs en charge des équipes de secours croient que ce terrible déversement n'affectera pas la Nouvelle-Orléans, mais il n'en est pas de même des paroisses situées au sud de la torrentueuse Atchafalaya et de la non moins dévastatrice rivière Rouge, qui dévalent avec force vers le sud, s'augmentant sans cesse des ruisseaux, torrents et petites rivières qu'ils rencontrent.

Tous les efforts tentés pour sauver les paroisses du district nord-est ont été vains et toutes les énergies sont maintenant réunies en un suprême effort pour arrêter les eaux de la ligne Atchafalaya-Red River et arcbouter en même temps les principales digues opposées au Mississipi, depuis la frontière de Pointe Coupé-Avoyelles jusqu'au golfe. Pour prévenir l'abandon des paroisses situées au sud de la rivière Rouge, des centres de refuge d'urgence sont en organisation dans les paroisses de Saint-Lamdry et Saint-Martin.

Un rapport spécial de l'Etat de la Louisiane annonce que l'inondation couvre une superficie de 4,888,-520 acres dans la région du nord, affectant treize paroisses et environ 219,162 fermes. Plus de la moitié des fermiers devront être aidés quand viendra l'heure du retour sur les terres.

Il faudra, pour les seules graines de semence, une somme de $710, -000, soit $28 par ferme. Il faudra, dans cette région, rebâtir à neuf 18,-930 maisons et des milliers de dépendances de fermes.

Une épidémie d'anthrax menace les bestiaux. Peu de maladies sont plus virulentes que l'anthrax chez les animaux. Le rapport de l'Etat recommande l'achat immédiat de $12,-000 de vaccin pour inoculer les 55,-000 bestiaux en danger. On racommande à ce sujet la plus prompte action possible.

Pendant que partout, dans le sud,

(Suite à la 4e page)

UN ORDRE PEREMPTOIRE AUX CHINOIS

Le Japon demande l'évacuation de l'ambassade à Nankin.

LA FRANCE

Londres, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Une dépêche à l'"Exchange Telegraph" dit que le Japon a demandé d'une façon péremptoire aux autorités chinoises de Nankin de donner des ordres pour faire retirer immédiatement les soldats qui occupent le consultat japonais de Nankin depuis les outrages commis dans cette ville le 24 mars dernier. La dépêche ajoute que cette demande n'a pas été faite sous forme d'ultimatum, parce qu'à Tokio on s'attend que les chinois se rendent à la demande du Japon.

Londres, Angleterre, 11. — Une dépêche de Hong Kong reçue par l'"Echange Telegraph" dit que l'arrivée par eau d'une troupe de 600 hommes des forces nationalistes modérées à Swatow, sur le littoral de la province de Kouang-toung, a grandement réduit la tension qui existait dans ce port à la suite de la menace d'un coup de force par un groupe de communistes qui se dirigeait vers cette ville pour la mettre à sac. Le gouvernement modéré local à l'intention de faire des opérations militaires contre les communistes dans la région autour de cette ville.

On dit que les forces nationalistes de Nankin, sous les ordres du maréchal Chiang Kai-Shek, manquent de munitions, et que les hostilités avec les troupes nordistes, retranchées sur l'autre rive du fleuve Bleu ont pratiquement cessés.

Chang-haï, 11. — Les japonais qui demeurent à Hankéou se sont réunis dimanche et ont adopté une résolution, incitant leur pays à prendre des mesures exemplaires contres les communistes. La résolution dit que si le Japon continue à avoir une politique trop clémente, tous les japonais seront forcés avant longtemps de quitter Hankéou.

C'est à Hankéou que siège l'aile radical du parti nationaliste cantonais.

Chang-haï, 11. — Un rapport de Nankin dit que la cannonnière anglaise Woodcock a été le point de mire d'une fusillade chinoise. La canonnière a répondu à ce feu en mettant des mitrailleuses en action.

Paris, 11 mai. — La France envoie de si importants renforts en Chine que les colonies ne peuvent pas fournir le nombre d'hommes voulu et l'on expédie des troupes de France.

Deux batteries d'artillerie, deux bataillons d'infanterie et un croiseur sont en route, se rendent à Tientsin. Ions partiront sous peu. Le croiseur "Primauguet" et une vedette ont déjà passé par la mer Rouge, et une autre vedette s'approche de la Chine.

Les batteries et les bataillons, qui sont en route, se rendent à Tientsien. Les deux autres bataillons iront à Changhaï.

Londres, 11 mai. — Les dépêches reçues de Changhaï aujourd'hui ont annoncé la capture, par les troupes chinoises du nord, de Nyankia dans la province du Nganhouei, à environ 100 milles de Nankin, tandis que le général Tchiang Kai-Shek, commandant des nationalistes modérés, a capturé Yangtchéou, sur la rive du fleuve Bleu, à l'est de Nankin.

M. Michel Borodine, conseiller du gouvernement nationaliste chinois, à Hankéou, dans un interview avec le correspondant du "Daily Express", a déclaré qu'un blocus de Hankéou, comme celui dont on avait parlé, ne produirait absolument aucun effet.

"Ces menaces ne nous troublent pas", a-t-il dit. "Nous avons une grande abondance de provisions tout autour de nous. Nous nous moquons de la présence du chantier de vieille ferraille qui se trouve dans la rivière, comme de la forêt de baïonnettes étrangères à Changhaï qui se rouilleront avant de produire la moindre impression sur le mouvement dirigé par ce gouvernement.

"Dites-leur bien que c'est inutile, parce qu'il y a des puissances qui ont besoin de commerce et qui briseront le blocus. Elles négocient avec nous en ce moment et nous fourniront et nous apporteront tout ce que nous pourrons leur payer: fusils, bombes, mitrailleuses artillerie et tout matériel de guerre."

Le correspondant dit que malgré les déclarations contraires, M. Borodine, qui est Russe, est "pour ainsi dire dictateur de la Chine du sud." Il aurait amèrement critiqué le général Tchiang Kai-shek, chef des nationaliste modérés dont le quartier général est à Nankin. Il l'a dénoncé comme renégat et rebelle, qui, avant longtemps, suivra le chemin de tous les traitres aux causes justes et triomphantes.

PROCLAMATION AMERICAINE AU NICARAGUA

Une amnistie générale du président Diaz.

ELECTIONS

Managua, Nicaragua, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — On est à considérer aujourd'hui, le projet de répandre du haut des airs, en aéroplanes, et de toutes autres façons des milliers d'exemplaires d'une proclamation du contre amiral Latimer, commandant en chef des formes navales américaines dans les eaux du Nicaragua, disant qu'il a reçu des instructions de son gouvernement des Etats-Unis, d'accepter la garde des armes et des munitions de ceux qui sont prêts à les remettre, y compris les soldats du gouvernement; et de désarmer par la contrainte ceux qui ne voudront paisiblement livrer leurs armes.

La proclamation dit que le gouvernement des Etats-Unis ayant accepté à la requête du gouvernement du Nicaragua de contrôler et de surveiller l'élection de 1928, croit qu'un désarmement général est nécessaire pour la tenue digne et heureuse d'une telle élection.

La proclamation ajoute que le gouvernement conservateur de Diaz a étendu l'amnistie à tous ses adversaires armés ou politiques.

LE CONSEIL A SIEGE CE MATIN

Québec, 11. — (De notre correspondant). — Le comité Catholique du conseil de l'instruction publique a eu une séance, ce matin, à l'Hôtel du Gouvernement sous la présidence de l'hon. Cyr, [illegible] ge, surintendant de l'instruction publique. Plusieurs évêques présents et l'on a étudié divers rapports de sous-comités spéciaux et réguliers, ainsi que plusieurs communications de membres et requêtes d'instituteurs. Parmi ceux qui étaient présents, on remarquait, Sa Grandeur Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, Sa Grandeur Mgr J.-H. Bruneau, évêque de Nicolet, Sa Grandeur Mgr G. Forbes, évêque de Joliette, Sa Grandeur Mgr Ross, évêque de Gaspé, Mgr Jos. Halle, de l'Ontario Nord, Mgr Limoges, de Mont Laurier et les représentants des autres évêques de la Province; l'hon. Ths. Chapais, l'hon. Juge Tellier, l'hon. Hector Champagne etc.

Québec, 11. — (De notre correspondant). — Les officiers du service forestier de la Province se sont transportés, ce matin, dans le parc de Spencerwood où ils ont procédé à la plantation de quelques centaines d'arbres à l'occasion de la fête des arbres qui a été fixée à aujourd'hui par un ordre en conseil. La cérémonie s'est faite sous la présidence de l'hon. N. Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la Province.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

IL Y A LUTTE DANS DEUX AUTRES COMTES

MM. T.-D. Bouchard, St-Hyacinthe, et A. Philips, dans Huntingdon, auront des adversaires.

ONZE ACCLAMATIONS

Montréal, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Les élections par acclamation de députés libéraux ont baissé à onze hier. Il est, cependant, évident aujourd'hui qu'il n'y a pas de candidat conservateur dans le comté de Labelle. La lutte se fera dans ce comté entre deux libéraux. Dans le comté d'Huntingdon, où on avait rapporté que le candidat libéral était élu par acclamation, il y aura lutte. M. John A. Sullivan, C. R. est candidat en opposition à M. Andrew Philips, député sortant.

Dans le comté de St-Hyacinthe, où on avait appris que le maire de la ville et député sortant, M. T.-D. Bouchard, avait été élu par acclamation, il y aura lutte. Son adversaire est L. Blanchet.

Lundi prochain, les électeurs se serviront d'une forme de bulletin de vote différente de celle qu'ils connaissent. Il n'y aura ni talon, ni numéro sur le bulletin de vote. Le but de ce changement est de rendre le vote plus secret, car plusieurs officiers rapporteurs oubliaient de détacher le coupon où est inscrit le numéro, du bulletin de vote. On pouvait alors en comparant avec les livres du poll constater comment un électeur avait voté. Des polls temporaires seront tenus vendredi et samedi aux endroits suivants: Joliette, Lévis, Montréal, Québec, Rivière-du-Loup, St-Hyacinthe, Sorel, Trois-Rivières, Sherbrooke, Farnham, Richmond, Charny, New-Carlisle, l'Enfant-Jésus de Beauce et Mont-Joli.

ABITIBI

Les candidats en présence dans ce comté sont le député sortant, M. Hector Authier, libéral et J.-S. Roy, candidat de M. Sauvé. La première élection dans ce comté a eu lieu le 5 février 1923. L'honorable Jos.-Ed. Perrault y fut élu par une majorité de 2,118 voix. M. Authier fut élu, la même année, par 808 voix de majorité, après que M. Perrault eut opté pour Arthabaska. M. Authier doit tenir une assemblée cet après-midi à Dupuy, et ce soir à La-Sarre. L'officier-rapporteur de ce comté est M. J.-Ulric Dumont, d'Amos.

Lors de la dernière élection dans ce comté, seulement 49 pour cent des électeurs inscrits enregistrèrent leur vote.

ARGENTEUIL

C'est la sixième fois que le comté d'Argenteuil élit son député provincial par acclamation. En 1916, John Hay, candidat libéral y prit une majorité de 1,158, la plus forte majorité donnée dans ce comté. En 1919, il fut élu par acclamation. En 1923, il n'eut qu'une majorité de 173 sur M. St-Jacques qui vient de refuser de se laisser porter candidat à cause de sa mauvaise santé. M. J.-L. Saint-Jacques, fut élu à une élection partielle, tenue le 30 novembre 1925, à la suite du décès de M. Hay. Près de 70 pour cent des électeurs inscrits enregistrèrent leur vote et le candidat conservateur eut une majorité de 444 voix. Le nouvel élu, par acclamation, M. Geo. Dansereau est libéral. L'officier rapporteur de ce comté est M. Gaëtan Valois, de Lachute.

ARTHABASKA

Depuis 1916 que l'honorable Jos. Ed. Perreault représente le comté d'Arthabaska au Parlement provincial, il a été élu deux fois par acclamation en 1919. Il y eut une élection partielle dans ce comté cette année-là, en plus de l'élection générale. En 1916, il eut une majorité de 1,449, et en 1923, une majorité de 1,443 voix. Son adversaire dans la lutte actuelle est M. G. Boulanger. M. Perreault doit parler aujourd'hui, dans l'avant-midi, à Ste-Elisabeth de Warwick et à Castle Bar cet après-midi. Soixante-dix pour cent des électeurs inscrits voteront lors de la dernière élection. L'officier rapporteur du comté est M. J.-E. Girouard, d'Arthabaska.

ST-LOUIS

Le télépraphe nous a apporté qu'il y avait deux candidats juifs dans cette division, mais il appert que l'agent de M. J.-A. Goyer, pharma -

(Suite à la 4e page)

S. G. MGR ROULEAU A ROME

Québec, — (De notre correspondant). — Une rumeur, que nous publions sous toute réserve, s'accrédite de plus en plus parmi les membres du clergé. On croit que Sa Grandeur Mgr R. M. Rouleau, O. P., archevêque de Québec serait sur le point de partir pour Rome où il aurait d'importantes questions à régler. On prétend même, dans des cercles religieux habituellement bien informés, que Sa Grandeur annoncerait bientôt son désir de faire ce voyage dans une lettre circulaire qui serait adressée au clergé. A l'Archevêché, on observe un silence absolu sur les projets de Sa Grandeur. Encore une fois, nous publions cette nouvelle sous la plus grande réserve.

M. GUTHRIE ET L'OUEST

Ottawa, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — L'hon. Hugh Guthrie, a prêché hier soir à l'assemblée annuelle de l'association libérale-conservatrice d'Ottawa, la réorganisation du parti conservateur dans les provinces des prairies.

Le parti conservateur a fait tout ce qu'il était humainement possible, a dit M. Guthrie, pour obtenir une meilleure représentation du Québec, mais on a été sourd aux appels de l'opposition officielle. C'est pourquoi tous les efforts devraient être concentrés vers les nouvelles régions du Canada. Quoique les libéraux aient obtenu 53 sièges des provinces de l'Ouest, et les conservateurs seulement un, ceux-ci y ont recueilli 200,-000 voix pendant que tous les autres partis réunis en prenaient en tout 400,000 voix.

La situation est loin d'être désespérée dans l'Ouest, a dit M. Guthrie. Nous y avons déjà la fondation de 200,000 votes et une grande possibilité d'y construire un chateau-fort. Nous avons besoin d'une organisation parfaite, de journaux amis et nous devons donner la plus grande attention aux problèmes de l'Ouest, tels que le transport, les taux de fret etc.

MARQUETTE SOUS L'EAU

Winnipeg, Manitoba, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — La ville de Marquette, située à trente milles à l'ouest de Winnipeg, la capitale de la province du Manitoba, est aujourd'hui le centre de l'inondation qui sévit dans cette province. La rivière Assiniboine dans cette région a inondé des grandes étendues de terrains. L'eau bouillante entoure un grand nombre de fermes et leurs dépendances. La rivière Rouge et l'Assiniboine sont encore montées de niveau. La rivière Seine, dans le sud-est de la province monte très rapidement.

Des pluies très considérables sont la cause de la nouvelle crue des eaux et les inondations couteuses qui s'en suivent. On craint que l'eau monte encore avant qu'elle se mette à se retirer.

Les fermiers de l'Ouest qui sont harassés par les pluies, sont optimistes. Ils comptent faire leurs semences qui ont grandement en retard bientôt. Dans les prairies, il fait très beau et il fait un vent qui assèche la trop grande humidité du sol. Si cette température se maintient le travail sur la terre battra son plein avant longtemps.

L'ANXIETE EST GRANDE A PARIS

Sur le sort des aviateurs Nungesser - Coli, St-Roman et Mouneyres. — On a cependant quelque espérance. — St-Roman est parti jeudi dernier et rien n'est arrivé de lui, depuis.

PAS UN REPROCHE A FAIRE A L'AMERIQUE

Les experts ont bonne confiance dans la résistance des avions.

UNE MERE

Paris, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Le mystère qui entoure le sort du capitaine Nungesser, du capitaine Coli, du capitaine Saint-Roman et du commandant Mouneyres, uni tous les Français dans un sentiment commun d'anxiété. Dans le cas de Nungesser et de Coli, cependant, l'anxiété est tempérée par une grande espérance qu'on recevra la nouvelle qu'ils sont sains et saufs, mais l'opinion générale est qu'il y a peu de motifs d'être optimistes dans le cas de Saint-Roman et de Mouneyres, dont on n'a pas entendu parler depuis qu'ils ont quitté la côte de l'Afrique Occidentale, jeudi matin dernier, dans une tentative de survoler l'Atlantique du Sud jusqu'au Brésil.

Le ressentiment à cause de fausses nouvelles de l'arrivée de Nungesser et de Coli en Amérique du Nord durait encore aujourd'hui, de même qu'un sentiment d'hostilité contre les Etats-Unis, qui semble être attribuable à la rumeur que le bureau Météorologique des Etats-Unis aurait à dessein failli d'envoyer les pronostics de la température. Mais les dépêches qui parviennent en France disent comment, de tout coeur et sans mesquinerie, les autorités des Etats-Unis font tout leur possible pour retrouver les aviateurs disparus. Même plus, le bureau météorologique français a publiquement annoncé que les rapports du bureau météorologique des Etats-Unis avaient été envoyés par sans fil, et s'ils n'avaient pas été reçus depuis deux jours, cela était dû aux perturbations atmosphériques et non pas au bureau météorologique des Etats-Unis.

La question qui se pose est la longueur de temps que l'avion de Nungesser et de Coli peut voler et peut se tenir sur les flots. Les experts répondent un très long temps pourvu que la descente en mer soit faite tranquillement, si le moteur vient à faire défaut, mais non pas la tête la première, à la suite d'un accident. On fait remarquer que la carène de l'avion est parfaitement étanche et que les réservoir vidés de l'essence feront des flotteurs idéals.

Paris, 11. — Personne plus que la mère de Nungesser n'entretient plus d'espoir sur la réussite de l'envolée.

"Même si, dit-elle, il faut attendre un ou deux jours, ou même plusieurs, je ne désespérerai pas. Je sens que Charles réussira. Charles a déjeuné avec moi samedi, comme il le fait tous les samedis. Il était calme et joyeux et rien n'indiquait qu'il devait partir la nuit suivante, mais les mères ont des pressentiments. Je lui ai dit que j'avais l'impression qu'il partirait bientôt avec son ami Coli. Il sourit et répondit: "Ma mère, vous êtes bien naïve pour la mère d'un aviateur. Vous ne songez certainement pas que je partirai maintenant. Avez-vous fait des observations lunaires?"

"Je ne l'avait pas fait, reprit Mme Nungesser et je l'admis sans savoir quelle influence aurait la lune sur l'envolée.

"Charles me dit ensuite gentiment et tendrement: "N'ayez pas peur, je sera encore ici le 13 pour votre anniversaire de naissance et nous le célébrerons dans la joie."

"Il me quitta après le déjeuner, dit-elle. Il m'embrassa, comme d'habitude, sans dire un mot."

Mme Nungesser déclara ensuite qu'elle fut faite prisonnière à Valenciennes par les Allemands. "Je fus renvoyée, dit-elle, avec les internes d'un asile en 1917. J'arrivai à Paris dans un état pitoyable. Je vis mon fils marchant sur deux béquilles pour soutenir son corps. Nous étions deux pauvres être délabrés, mais nous étions tout de même heureux. Après cela, comment pourrais-je manquer de confiance?"

M. BRIAND IRA AUSSI A LONDRES

Avec le président Doumergue, en juin prochain.

PROTESTATION

Paris, 11. — Une dépêche de Berlin au "Journal" annonce que la Pologne protesterait officiellement à Berlin contre le récent discours du vice-chancelier Hergt déclarant que le Reich ne reconnaissait pas définitivement ses frontières actuelles avec la Pologne.

—M. Keith s'est entretenu avec M. Briand des relations franco-allemandes, de la réduction des effectifs de Rhénanie et de l'exécution des clauses relatives aux forteresses de la frontière orientale.

Paris, 11. — M. Painlevé a glorifié la mémoire de Marcellin Berthelot. "Le Matin" explique le noble idéal de la Maison de la Chimie à l'édification de laquelle le monde entier contribue.

— Le "Petit Parisien" confirmant M. Briand accompagnera M. Doumergue à Londres, dit que ce voyage démontrera la solidité de l'Entente Cordiale, qui aura au mois de juin, une sérieuse occasion de se manifester, quand le Reich posera la question de l'évacuation anticipée de la Rhénanie.

TROIS GORETS PHENOMENES A ST-MAURICE

St-Maurice, 11. Pn phénomène extraordinaire est survenu sur la ferme de M. Johnny Sicard du comté de St-Maurice. Il était dans l'attente de nouveaux pensionnaires pour sa porcherie. Mais quel ne fut pas l'étonnement du propriétaire en voyant les petits gorets roses que la nature lui avait envoyés.

Sur cinq trois n'avaient pas de pattes à l'arrière. Ils avançaient en sautant avec leurs deux pattes d'avant, trainant leur arrière train sur le sol. Mais ce qui est plus étonnant c'est qu'un des porcelets possédait trois yeux. Plus chanceux que le cyclope de la mythologie le goret avait trois petits yeux bien en ligne et avec lesquels l'animal semblait regarder parfaitement bien. Les deux autres ont quatre pattes, mais elles sont croches. L'événement a attiré une foule de curieux.

IL RECLAME DES FRAIS A QUEBEC

Toronto, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — M. William F. O'Connor, C. R., a inscrit une requête au Osgoode Hall, demandant la permission d'en appeler de la décision du Juge Lenox qui lui a refusé le droit d'intenter une action contre Sir François Lemieux, juge en chef de la province de Québec. M. O'-Connor réclame $2,608 comme frais pour travail fait dans l'enquête des Douanes.

Paris, 11. — La nouvelle que le capitaine Nungesser a été signalé au large de Terreneuve a été annoncée au moyen d'une gigantesque enseigne électrique, dressée sur la Place de l'Opéra. Cette enseigne a attiré une grande foule de personnes qui a paralysé complètement pendant quelque temps la circulation.

Washington, D. C., 11.—(Serv. Presse Canadienne). — Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, a câblé hier au ministère des affaires de son pays pour dire que toute tentative de la part d'aviateurs américains de survoler l'océan Atlantique tant que le sort des capitaines Nungesser et Coli serait douteux "pourrait être mal interprétée et mal jugée" en France.

SITUATION FINANCIERE MEXICAINE

Elle n'est pas brillante d'après les dépêches.

FAILLITE

MEXICO, 11. — Il y a indice que le président Calles est aux prises avec une crise économique. La compagnie allemande de quincaillerie Korff & Honsberg, une des plus importantes au Mexique, a failli. Elle avait des succursales dans plusieurs grandes villes et on dit que les pertes sont considérables. Les hommes d'affaires craignent que ce ne soit là que le commencement des faillites.

FEMMES PRISONNIERES

Il y a eu des engagements avec les révolutionnaires ces jours derniers, en trois endroits de l'Etat de Jalisco. Parmi les prisonniers faits par les généraux on compte six femmes.

Dans l'Etat de Chihuahua, un nouveau groupe révolutionnaire a été formé. On a reçu de Guadalajara la nouvelle que six citoyens en vue ont été exécutés sommairement.

LES EMIGRANTS

Outre la situation économique et militaire, le gouvernement doit faire face à un grave problème; l'augmentation de l'émigration de Mexicains aux Etats-Unis, qui prend des proportions alarmantes.

Mexico, 11 mai. — Le gouvernement mexicain versera la somme de $6,349,617 aux banquiers internationaux pour le paiement des obligations des chemins de fer mexicains pour l'année 1923. Les paiements continuent tous les ans jusqu'à extinction totale de la dette.

L'ENQUETE EST FINIE A QUEBEC

Québec, 11. — (De notre correspondant). — L'enquête sur les théâtres a pris fin à 5 heures, hier soir. Quatorze nouveaux témoins ont été entendus au cours de la journée, ce qui porte le total à 33. La commission siégera de nouveau à Montréal jeudi matin et l'hon. Juge Boyer a invité tous ceux qui auraient des documents à lui faire parvenir, à s'entendre avec l'avocat du public ou à les envoyer directement à Montréal. La date des plaidoiries sera annoncée dans les journaux. Les témoins qui ont défilé dans la boite hier sont:

MM. Louis Morin, Président du Conseil Central, J.-A. Barbeau, président de la Fraternité des Plombiers-électriciens, J.-E. Chapleau, C. R., aviseur légal de la Cité, l'hon. M. Frank Carrel, Membre du Conseil Législatif, M. Télesphore Verret, Président de la Société St-Jean-Baptiste, M. Sam Desrochers, Inspecteur des édifices publics, M. J. Kipling, de l'Union des employés de théâtres, M. A. Pelletier, Président de l'Association des Instituteurs laïques, M. Réné Raymond, organisateur des représentations cinématographiques du Loyola, M. Ernest Moreau, délégué de la ligue du dimanche, le Capt A.-S. Bigaouette, député chef de police, M. Jos. Savard, ex-président de l'Association des Marchands detaillants, M. L.-P. Roy, délégué de l'Union Régionale de l'A. C. J. C., et le notaire Oscar Hamel, délégué de l'"Action Sociale Catholique" et de la Ligue du Cinéma.

QUEBEC, 11. — (De notre correspondant). — On apprend de Montmagny, la mort subite de M. Omer Bérubé, avocat de cette ville. Il était âgé de 49 ans. Il était malade depuis quelque temps. Il y a quelques jours, il venait à Québec consulter un médecin et son état semblait rassurant. En arrivant chez lui, il se sentit plus mal et s'affaissa quelques heures après.

CARNET SOCIAL

Tous ceux et celles qui désireraient faire insérer une note sociale dans notre journal, sont priés de la faire parvenir à notre rédaction avant 8 heures trente chaque matin.

On peut communiquer par téléphoner en appelant 651.

Mademoiselle Jeanne Gaudreault, de cette ville, a passé huit jours chez ses parents à St-Bruno.

—Mlle Victoria Tremblay, de Chicoutimi, est partie en promenade à la Malbaie, chez sa soeur Mme Langevin.

Mlle Jeannette Vallerand, d'Arvida, était à Chicoutimi au commencement de la semaine.

MM. Wilbrod et P. Vaillancourt, de cette ville, étaient de passage à Hébertville, sta., la semaine dernière chez M. Charles Tremblay.

M. Raphael Ouimet, journaliste et auteur, de Montréal, était de passage ici hier, en voyage d'affaires.

Mme Thomas-Louis Bouchard, de Roberval, est en ville pour quelques jours.

Mlle Juliette Houde, de Bagotville, était à Chicoutimi, au commencement de la semaine.

M. Joseph Beaudoin, aussi de Bagotville, était de passage, lundi dernier.

Mlles Eliane Gauthier et Annette Sévigny, de Kénogami, étaient en promenade à Chicoutimi, mardi, les invitées de Mlle Germaine Bergeron.

On annonce pour le 16 mai, à St-Henri de Taillon, le mariage de Mlle Rose-Albine Bergeron, fille de M. Ernest Bergeron, et de dame Rosalie Savard, avec M. Richard Pilote, fils de M. J. Pilote, et de dame Marie Perron, de Péribonca.

—M. L.-E. Martel, de Quebec, est arrivé à Chicoutimi hier, dans l'intérêt de ses affaires.

M. F.-D. Haskell, avocat éminent de Boston, Mass., est à Chicoutimi pour quelque temps, enregistré à l'Hôtel Chicoutimi.

M. L.-E. Bingham, de Toronto, est de passage à Chicoutimi, dans l'intérêt de la Compagnie qu'il représente.

—M. J.-W. Blondeau, de Québec, est de passage.

M. Geo. H. Scott, de Montréal, passe une semaine en notre ville, en voyage de promenade.

M. J. Simon Laforest, de Québec, est enregistré à l'Hôtel Chicoutimi, pour quelques jours.

M. M. Wincrope, de Montréal, est de passage en notre ville, dans l'intérêt de la compagnie qu'il représente.

M. Edward Smith, de Elmira, N. Z., est arrivé à Chicoutimi, ces jours derniers, pour passer quelques semaines.

Etaient enregistrés à l'Hôtel Chicoutimi hier soir: MM. Antonio Vallière, Québec, H. Crépeau. Montréal, C.-J. Braden, Montréal, J.-M. Boulet, Québec, F. Bissonnette, Québec, Geo.-R. McDunnough, Montréal, E.-G. Place, Montréal, F.-P. Ménard, Montréal, P. Dion, Québec, J.-H. Jackburn, Québec, Eugène Bryau, Montréal. L. Dupré, Montréal, A. Kouri, Montréal. B. Lecker, Montréal, L.-H. Côté, Québec.

Etaient enregistrés à l'Hôtel Bellevue hier soir: MM. L.-P. Mennais, Québec, Jean Brossard, Montréal, O.-M. Tremblay, Chicoutimi, Wenceslas Simard, Antonio Simard, Thomas-Louis Lorande, Joseph Potvin, Louis Hudon, A. Tremblay, U. Gosselin et Onésime Larouche, tous de St-Henri.

BELLE FETE FRANCAISE A QUEBEC

QUEBEC, 11. — (De notre correspondant). — La fête de sainte Jeanne d'Arc, patrone officielle de la France, a été solennellement célébrée, hier, en l'église de Saint-Coeur de Marie, Grande-Allée, par la colonie française de Québec. A cette célébration s'est jointe toute l'élite canadienne-française de la vieille capitale de sorte que le temple était rempli lors de la messe solennelle qui a été célébrée à onze heures et quart. Plusieurs hauts dignitaires religieux et civils assistaient à la cérémonie dans le choeur et dans les premiers rangs de la nef. Mentionnons S. H. le lieutenant-gouverneur, l'hon. N. Pérodeau, le premier ministre, l'hon. L.-A. Taschereau, S. H., le Maire V. Martin, l'agent consulaire de France à Québec, M. de Saint-Victor qui représentait le consul général, le colonel P. S. Benoit, commandant du district militaire de Québec, le colonel G. V. Vanier, commandant du 22ème Bataillon avec ses officiers et son bataillon, les commandants et les états-majors des diverses formations militaires à Québec, une délégation des Chevaliers de Colomb et, dans le choeur, les représentants des diverses communautés religieuses de la ville.

La messe, qui a été chantée par le Rev. Père L. Jennet, eudiste, du Séminaire de Charlesbourg, a été des plus solennelles. Le chant était fourni par la Chorale du Sacré-Coeur de Marie sous la direction de M. Wilfrod Dubé. Un peloton des Zouaves était au choeur et a présenté les armes au moment de l'élévation. Ces Zouaves étaient sous le commandement du capitaine Julien et a assuré le service d'ordre. Le drapeau de la Société Française de Bienfaisance était porté par l'adjudant Jules Febvet en uniforme.

Mais la pièce de résistance de cette belle cérémonie a été un magnifique sermon prononcé par Mgr Beaudrillard, évêque d'Himéria, recteur de l'Institue Catholique de Paris, qui a parlé les vertus de sainte Jeanne d'Arc.

Le Radio

PROGRAMME DU 11 MAI

WKAF — Milwaukee — 261
9.00 p.m.—Programme du studio.
WHAS — Louiseville — 399.8
8.30 p.m.—Programme du studio.
WCX — Détroit — 516.9
8.00 p.m.—Fanfare.
WJZ — New-York — 454.2
8.30 p.m.—Fanfare de l'Armée Américaine.
10.00 p.m.—Heure Maxwell.
CFCF — Montréal — 411
12.35 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
WJR — Détroit — 516.9
9.00 p.m.—Musique de danse.
KOA — Denver — 322.4
8.30 p.m.—Diner-concert.
WGR — Buffalo — 319
9.30 p.m.—Quatuor vocal.
KDKA — Pittsburgh — 309
8.00 p.m.—Heure Maxwell.
WBZ — Nouvelle-Angleterre.
9.00 p.m.—Concert.
KYW — Chicago — 536
7.30 p.m.—Diner-concert.
WGY — Schenectady — 379.5
7.00 p.m.—Fanfare.
WGN — Chicago — 303
8.30 p.m.—Programme musical.
WJJD — Chicago — 370
5.45 p.m.—Récital d'orgue.
WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Adelphie.
CFCA — Toronto — 357
8.00 p.m.—Orchestre.
WIP — Philadelphie — 508.2
6.10 p.m.—Diner-concert.
WSB — Atlanta — 428.3
9.00 p.m.—Concert.
WCAU — Philadelphie — 277.6
9.00 p.m.—Orchestre.
WEBH — Chicago — 370
7.00 p.m.—Musique classique.
WEAF — New-York — 492
9.30 p.m.—Moment musical.
11.00 p.m.—"Rip Van Winkle" opéra comique.
WLIB — Chicago — 303
8.00 p.m.—Troubadours Ipanas.
WAAM — Newark — 263
6.00 p.m.—Orchestre.

PROGRAMME DU 12 MAI

WHAS — Louiseville — 399.8
9.05 p.m.—Programme du studio.
WCX — Détroit — 516.9
6.00 p.m.—Diner-concert.
8.00 p.m.—Programme du studio.
WCBD — Zion — 344.6
9.00 p.m.—Concert du studio.
WJR — Détroit — 516.9
7.00 p.m.—Petite orchestre symphonique.
9.00 p.m.—Musique de danse.
WBAP — Fort Worth — 475.9
8.30 p.m.—Baryton.
WEAF — New-York — 492
7.00 p.m.—Diner-concert.
CFCF — Montréal — 411
12.35 p.m.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
KOA — Denver — 322.4
2.15 p.m.—Récital d'orgue.
WJZ — New-York — 454.2
8.00 p.m.—Diner-concert.
9.30 p.m.—Orchestre.
WGR — Buffalo — 319
8.00 p.m.—Concert.
WGY — Schenectady — 379.5
6.45 p.m.—Programme musical.
KDKA — Pittsburgh — 309
7.30 p.m.—Concert.
WBZ — Nouvelle-Angleterre — 333.1
8.30 p.m.—Ténor.
KYW — Chicago — 536
7.00 p.m.—Diner-concert.
WJJD — Chicago — 370
6.45 p.m.—Récital d'Orgue.
WIP — Philadelphie — 508.2
6.10 p.m.—Diner-concert.
WGN — Chicago — 303
6.35 p.m.—Ensemble Drake.
CFCA — Toronto — 357
7.25 p.m.—Concert.
WFI — Philadelphie — 394.5
6.30 p.m.—Orchestre de l'hôtel Adelphie.
WCAU — Philadelphie — 277.6
7.15 p.m.—Orchestre.
WSB — Atlanta — 428.3
9.00 p.m.—Orchestre.
WEBH — Chicago — 370
7.00 p.m.—Orchestre de l'hôtel Edgewater.
WLIB — Chicago — 303
7.00 p.m.—Diner-concert.
WHAR — Atlantic City — 275
7.00 p.m.—Concert de l'hôtel Seaside.
8.00 p.m.—Concert du studio: vieilles chansons.
WAAM — Newark — 263
6.00 p.m.—Orchestre.



Faites rien qu'essayer
LES GALETTES DE LEVAIN ROYAL
Pour faire du délicieux PAIN DE MENAGE

ST-BRUNO

St-Bruno, 11. — (De notre correspondant). —

NAISSANCES

—Marie-Rose-Patricia, fille de Charles Edouard Tremblay et de Blanche Gagnon. Parrain M. l'abbé Pantaléon Tremblay, oncle de l'enfant, marraine, Séraphine Gagnon, grand'mère de l'enfant.

—4 mai, Joseph-Dollard-Louis-Marie, enfant d'Isidore Tremblay et d'Onéda Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Dufour oncle et tante de l'enfant.

—8 mai, Mariette-Cécile, enfant de Jean-Baptiste Bouchard et de Marie -Louise Tremblay. Parrain, Chs.-Alphonse Bouchard, marraine, Marie-Ange Bouchard, soeur de l'enfant.

MARIAGE

—Lundi à huit heures, M. le curé J. B. Martel bénissait le mariage de M. Frs. Xavier Larouche à Mlle Stella Thibeault. MM. Edmond Thibault et Elzéar Tremblay, leurs servaient de témoins. La bouquettière, Mlle Marie-Jeanne Tremblay.

Pendant la messe, Mlle Marthe Côté chanta le "Noël du mariage", Mlle Blanche Lavoie, "l'Ave Maria" et Mlle Albertine Larouche, "En te quittans Mère Chérie" Mlle Rose-Anna Pearson, touchait l'orgue.

Les mariés ont reçus de nombreux et riches cadeaux.

Nos voeux aux époux.

VA ET VIENT

Mme Nap. [illegible], M. et Mme Jos. Ls. Tre[illegible] allés à St-Jérôme, samedi dernier.

—M[illegible] Jos. Michaud, Elphège Trem[illegible] et Ed. Mouger, de Kénogami, [illegible] en promenade chez leurs parents.

—M. et [illegible]os. Harvey, Mlle Marie Simard étaient à St-Jérôme, lundi.

—M. Jean Tremblay de St-Joseph d'Alma était chez M. Alex Tremblay, dimanche dernier.

—MM. Didier Tremblay, Lionel Lajoie, Elzéar Tremblay de Bagotville ont passé la journée de dimanche à St-Bruno.

—Mme Bernardin Côté, de Kénogami est arrivée de l'hôpital de Montréal, vendredi matin. Elle passera quelques mois chez sa soeur, Mme Ed. Côté.

—M. Charles-Ed. Thibeault, de Kénogami, était chez M. Edmond Thibeault, lundi.

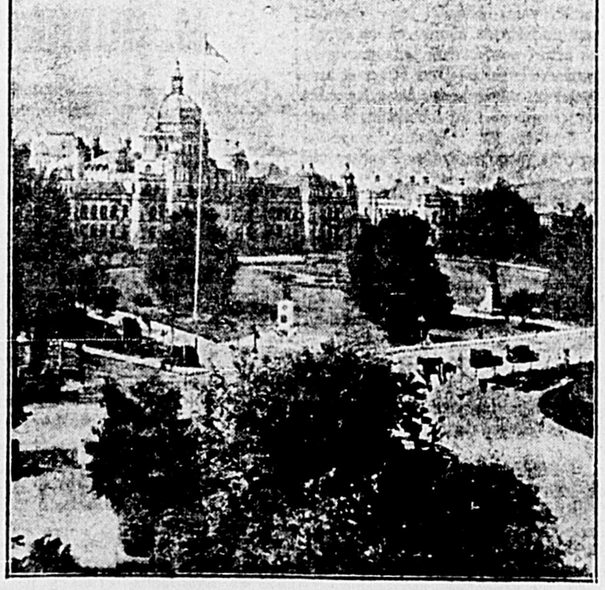
—Mlles Marie-Ange et Julie Pilote de St-Coeur de Marie sont en promenade chez leurs parents.

De nouveaux abonnements!!!

Genuine BAYER ASPIRIN
Trouvée inoffensive par des millions de personnes et prescrite par les médecins pour
Rhumes Douleurs Maux de tête Névralgie
Névrite Mal de dent Lumbago Rhumatisme
INOFFENSIVE POUR LE COEUR
Safe
N'acceptez pas autre chose que des paquets BAYER contenant des modes d'emploi éprouvés. Boîtes BAYER de 12 tablettes. Aussi bouteilles de 24 et de 100. Chez tous les pharmaciens.
Aspirin est la marque de commerce (enregistrée au Canada) de la manufacture de Bayer pour leur acide monoacétique de salicycate (acide acétyle salicycate, "A.S.A.") Malgré qu'il soit bien reconnu que Aspirin signifie produit BAYER, pour venir en aide au public contre les contrefaçons, les tablettes de la compagnie Bayer seront marquées de la marque de commerce générale, la "CROIX BAYER".

Compagnon de Toute Reunion Sociale
Aussi bon que le Meilleur et deux fois Meilleur que le bon
CAFE RENO

Collectionnez cette série d'annonces. Elle a de la valeur.



Le Terme de la 3ième Randonnée de l'Université

C'est à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, que les voyageurs de la troisième excursion transcontinentale de l'Université de Montréal arrêteront leur course vers l'Ouest et reprendront la route de la province de Québec. La "ville jardin", comme on a surnommé Victoria, réserve aux excursionnistes de l'Est, d'agréables moments, car c'est vraiment l'un des endroits les plus charmants où l'on puisse séjourner. Ils y arriveront le 19 juillet et en repartiront dans la soirée du lendemain. Notre vignette représente les édifices parlementaires de Victoria, qui se dressent face au port, dans un joli encadrement de verdure et de fleurs. Ils sont, à juste titre, considérés comme les plus beaux du pays.

Demandez la saucisse "Octo Spécial"
FUMEZ LE CIGARE SAGUENAY 5 Cts
Arthur Larouche
CHARRETIER VAL-JALBERT
Toujours à votre disposition
Service de 1ère classe
DINEZ AU RESTAURANT
NEW * STAR
205, rue Racine
En face de la Banque Canadienne Nationale
ET SOYEZ SATISFAITS
Repas servis à toutes heures
D. De Santis
Contracteur
Chicoutimi
French Pastry
Il est reconnu et tout le monde le dit, pour avoir de bons gâteaux allez à
La Patisserie Française
263, rue Racine, — Tél. 426
Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Christie's Sultanas
De beaux et bons raisins de Damas, non broyés, gardant la saveur originale du fruit frais—une particularité de Christie qui veut dire beaucoup pour la valeur supérieure des biscuits Christie's Sultanas. Aucun autre biscuit Sultana (aux raisins) n'égale leur goût irréprochable.
Biscuits de Christie
Excellence de Qualité depuis 1853
Au magasin ou au téléphone, demandez toujours les

ECONOMISEZ ! EPARGNEZ !
En achetant toujours chez
Philippe Maziade, Rue Racine Chicoutimi-Centre
Confection Chapeaux Chemises
Dernière nouveauté pour Hommes, Dames, Enfants

CARTES Professionnelles et d'Affaires

AVOCATS

Avocats
GOSSELIN & GOSSELIN
Avocats
F.-X. Gosselin, C.R. F.-J. Gosselin
TEL. 296
203, rue Racine, Chicoutimi

Avocat
C.P. 104 TEL. 786
JEAN PELLETIER
B.A., LL.L.
Bureau du soir à Port-Alfred :
Lundi, mercredi et vendredi
6½ à 9½ p.m.
Edifice Desgagné (Côte Bossé)
CHICOUTIMI

COMPTABLE

Comptable
Spécialité : Audition municipale
ANTOINE CLOUTIER
C. P. A.
COMPTABLE LICENCIE
147, Côte de la Montagne,
QUEBEC

MEDECINS

Médecin
TEL. 789
Dr G.-GUSTAVE GAUTHIER
MEDECINE GENERALE
Spécialités : Electro-thérapie, traitement électrique
BUREAU : : 346, rue RACINE

Médecin
Dr G.-WILLIAM TREMBLAY
Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York
Spécialité : Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
BUREAU : 191, RUE RACINE
Edifice : Banque de Montréal
Tél. 353.

BARBIER

Barbier
G.-ART. MORIN
Salon de barbier le plus moderne et hygiénique. Trois maîtres-barbiers expérimentés à votre disposition — Pour messieurs, dames et demoiselles
105, Racine, - - - Chicoutimi

SALON DE COIFFURE

Salon de Coiffure
pour dames et messieurs
2 barbiers experts en permanence — Coupe de cheveux soignée — Salon pour dames — Ondulation Marcelle.
M. et Mme L.-P LEVESQUE
TEL. No 774
231, rue Racine Chicoutimi

HOMMES ET FEMMES
faites beaucoup d'argent en vendant directement des cravates de la lingerie garantie. Styles nouveaux — Prix américains — Marchandises canadiennes. Dites-moi dans quelle ligne vous êtes intéressé.
Public Service Mills of Canada, Ltd
Dept AI London Canada

SALON DE BARBIER
Ludger Harvey, prop.
Edifice Gaudreau & Tremblay, tabaconistes, voisin du 5-10-15 cts
Afin de donner satisfaction à ma clientèle j'ai requis les services d'un nouveau compagnon barbier. Je serai en mesure de donner un service plus prompt. J'invite donc les dames et demoiselles et les messieurs de bien vouloir me favoriser de leur clientèle. Je garantis pleine et entière satisfaction. Je garantis

ST-BRUNO

—M. Aristori Tremblay, est allé aux Bergeronnes en voyage d'affaires.

—M. Albert Tremblay, courtier en assurances, des Bergeronnes, est retourné dans sa famille après avoir passé quelques jours au milieu de nous.

Communiquez-nous vos nouvelles

Nous venons de recevoir
Un envoi considérable et varié
De Livres Canadiens
Notre assortiment est aussi complet qu'en n'importe quelle librairie
LIVRES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI
Romans, histoire canadienne, biographies, études chroniques, poésie; brochures de l'Ecole Sociale populaire, de l'Action française, de Bourassa....
Les dernières publications nous sont servies aussitôt qu'elles paraissent.
—LE—
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "PROGRES"

$5 EN OR
Collectionnez ces lettres dont la série vous donnera le nom de notre journal et gagnez un des magnifiques prix suivants:
A
1 série de lettres et 3 nouveaux abonnements au journal — $5.00 en or
1 série de lettres et 2 nouveaux abonnements au journal — $2.50 en or
1 série de lettres et 1 nouvel abonnement au journal — $1.00 en argent; 1 chapelet monté en or 36 pouces, avec étui; 1 rasoir Auto-Strop
Collectionnez ces lettres sans retard et gagnez de l'argent dans vos moments de loisir
Les lettres de l'ancienne série comptent pour ce concours

MERCREDI, 11 MAI 1927

Le "Progrès du Saguenay" est édité par le Syndicat des imprimeurs du Saguenay, de Chicoutimi, qui fait aussi tous les genres d'impressions ainsi que le commerce de livres et d'articles de bureau.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Donnons-nous tous la main

Pour que notre ville, notre village ou notre rang éclipse tous les autres par

SA PROPRETE,
SON BON GOUT
ET SA BEAUTE

ENCORE LES EMBELLISSEMENTS

Mettons-nous y tous ensemble — N'oublions pas la demeure de nos chers morts — L'exemple d'un citoyen de Chicoutimi.

On nous pardonnera de revenir souvent, ces jours-ci, sur la question des embellissements. Le printemps est la saison la plus propice pour embellir les propriétés. A l'automne, on pense plutôt à se protéger contre les rigueurs de l'hiver qu'à embellir la maison et ses alentours.

Parlons donc d'embellissements tandis que c'en est le temps; parlons-en beaucoup; essayons tous de provoquer dans notre ville, dans notre village ou dans notre rang, un mouvement d'ensemble pour l'embellissement de la localité que nous habitons.

Pères et mères, grands-pères et grand'mères, travaillons à embellir nos résidences et nos fermes, parce que, pour y garder les jeunes, il faut rendre le foyer joli et attrayant.

Jeunes gens et jeunes filles, faites en sorte qu'elle soit belle dans sa grande simplicité, la maison que vous habitez. Plus elle sera belle, plus vous l'aimerez et plus vous y serez heureux. C'est à vous principalement qu'il appartient d'apporter à la maison cette beauté qui est si souvent représentée comme l'apanage de la jeunesse.

Jeunes filles, anciennes pensionnaires surtout, qui êtes allées compléter votre éducation dans l'une de ces institutions où l'on excelle à enseigner le beau en même temps que le bon et le vrai, n'éprouvez-vous pas le besoin d'embellir le milieu où vous passez votre jeunesse? Sans doute, ce serait vilain que de demander à vos parents, pour l'embellissement de la maison, des sacrifices d'argent disproportionnés à leurs moyens, mais que de suggestions peuvent être faites, dont la réalisation ne coûte presque rien et produit les résultats les plus étonnants!

* * *

A part la maison, il est un autre endroit que l'on devrait avoir à coeur d'entretenir sinon dans un état de beauté, du moins très proprement : c'est le petit coin de terre bénite où reposent les cendres de ceux que nous avons aimés.

A parcourir un grand nombre de cimetières du Canada français, on est vraiment tenté de se demander si les morts ne sont pas plus vite oubliés chez les Canadiens français que chez les autres peuples. Il y a, c'est vrai, le souvenir de la prière, qui est le plus efficace; mais il semble que ce souvenir de la prière ne pourrait être qu'aidé et renforci par le souci d'entretenir l'enclos où reposent les auteurs de nos jours et la chair de notre chair.

Si nos cimetières étaient plus beaux, nous nous y rendrions sûrement davantage, et, grâce à l'occasion devenue plus fréquente, nos chers morts verraient plus souvent monter vers le ciel, à leur bénéfice, la prière des parents et des amis.

Et, si paradoxal que cela puisse paraître, c'est peut-être dans le silence de nos cimetières que l'âme de notre race trouverait les leçons les plus éloquentes de la vie; c'est peut-être sur la tombe des ancêtres qu'elle pourrait le plus abondamment se nourrir des traditions qui feront sa force de demain comme celle d'hier.

Oui, le culte des morts est beau et fructueux dans chacune de ses moindres manifestations. Vénérons la dépouille mortelle de nos chers disparus; embellissons leur dernière demeure en même temps que nous embellissons le décor où grandissent ceux de la génération montante.

La race canadienne-française n'est-elle pas assez belle pour que ses générations soient reliées entre elles par un trait d'union de beauté?

Embellissons nos propriétés; mais embellissons aussi le petit soin de terre qui abrite nos morts.

* * *

Si nous revenons souvent sur la nécessité de provoquer un grand mouvement pour l'embellissement de nos villes, de nos villages et de nos rangs, il nous fait plaisir de constater que cette cause est très bien comprise par un bon nombre de personnes.

On nous permettra de citer un exemple pris dans la ville de Chicoutimi : celui de M. Louis Gagnon. Il y a deux ans, M. Gagnon achetait des arbres pour une valeur de $225 et autorisait la Chambre de Commerce à en faire la distribution aux citoyens. L'an dernier, M. Gagnon organisait l'embellissement de l'Avenue du Séminaire, qui sera l'an prochain, grâce à cette heureuse initiative, la plus belle rue de la ville; nous savons que ce mouvement de l'an dernier coûte quelque chose en argent et en surveillance à M. Gagnon.

Cette année, M. Gagnon est devenu plus entreprenant encore. Sous la surveillance de M. l'ingénieur McConville — celui de nos ingénieurs civils qui s'est le plus occupé d'embellissement — il fait parachever selon les règles de l'urbanisme, le boulevard St-Michel, à partir de l'Avenue Bégin, et l'avenue St-Vallier. Chaussées, trottoir, gazon, arbres, etc., tout se fait avec le plus grand soin. Il est possible que le coût de ces travaux atteigne $8,000. et il parait que M. Gagnon ne compte se faire rembourser ni par la Ville ni par ses voisins : il veut tout simplement contribuer ainsi à la campagne des embellissements.

Nous surprendrons peut-être M. Gagnon en signalant ici son initiative comme un splendide exemple de civisme; peut-être même nous en voudra-t-il un peu. Mais il faut bien tirer de cet exemple tout le profit possible et, pour cela, il faut le faire connaître.

M. Gagnon rend un fameux service à la ville de Chicoutimi et nous souhaitons qu'il ait des imitateurs dans toutes les classes de la société, dans chacun de nos trois quartiers, sur chaque rue, afin que notre ville soit gentille et coquette pour ses citoyens d'abord — qui y ont bien droit — puis pour les touristes qui lui arriveront bientôt par centaines, par miliers.

Si ensuite, les autres villes veulent se faire plus belles que Chicoutimi, nous n'en serons pas fâché : l'émulation — non la jalousie — produit toujours d'excellents fruits, et nous souhaitons qu'il y en ait beaucoup dans cette belle région canadienne-française du Saguenay.

Eug. L'HEUREUX

Propagez le 'Progrès'

AU FIL DE LA PLUME

EQUIVOQUE D'UN MOT

Un confrère suggère que le jubilé de la Confédération soit pour les Canadiens une occasion de rétablir dans son sens vrai le substantif et de l'épithète d'*américain*. Il voudrait que ce mot cesse d'être attribué exclusivement à nos voisins des Etats-Unis.

La proposition est nouvelle et pas du tout hors de discussion. Quoi! le territoire couvert par le drapeau étoilé serait-il à lui seul toute l'Amérique? *Américain*, signifie sans aucun doute d'Amérique. Et donc sont américains les Mexicains, les Boliviens, les Brésiliens, les Péruviens; le sont aussi les habitants de l'Equateur, du Venezuela, de l'Argentine, des Guyennes, etc.

Et nous aussi, citoyens du Canada, nous sommes américains — plus que jamais dans le sens qu'on conteste au mot. Nous le fûmes même antérieurement aux sujets de l'Oncle Sam.

Alors, ne serait-il pas à propos, pour notre part du moins, de ne plus appliquer à une nation seule, si vaste et si puissante soit-elle, aux Etats-Unis, le qualificatif qui appartient au tout, au Nouveau-Monde? De l'autre côté des océans, on en viendrait peut-être à départir avec plus de justesse ce qui est du Canada et ce qui ne l'est pas. On nous ferait notre lot distinct d'influence, de crédit dans tout ce qui vient d'Amérique. Question de justice envers la nation canadienne.

Le confrère qui propose de ne pas employer indifféremment le substantif ou l'épithète d'américain, n'a nullement tort dans ses considérations.

MAIS . . .

A-t-on songé aux difficultés qu'entrainerait ce petit chambardement dans les vocabulaires? Rétablir le mot *américain* dans son acception logique, ce serait mettre absolument à court de moyens d'expression ceux qui écrivent sur les choses des Etats-Unis!

Comment désignerait-on par exemple les sujets de l'Oncle Sam? On dit bien les Français, les Anglais, les Italiens, les Bulgares, etc... Mais nous ne pourrions pas dire, dans l'hypothèse, les Américains. Faudrait-il employer dans ce cas le mot Yankee? Cette appellation est évidemment incomplète. Faudrait-il faire emploi invariablement de la même périphrase, et dire: les citoyens des Etats-Unis? Expression insuffisante encore. Mais, alors?

La même question se pose pour les dérivatifs du mot *Américain* que l'on rencontre dans le langage courant, et même dans les dictionnaires.

Les termes américanisme, américarisation, américaniser, s'américaniser, ont reçu une acceptation universelle. Ils indiquent clairement le genre de civilisation qui règne dans la république voisine.

Ils sont devenus nécessaires, et nous ne pourrions plus nous en passer... à moins que notre confrère, le *Soleil*, qui insiste pour que nous employions "l'épithète *américaine* dans son sens large, le seul vrai", n'indique quels termes leur substituer. Nous nous ferons un plaisir alors d'employer le "mot juste".

LE JUBILE EN ALBERTA

On prépare, en Alberta, le programme des fêtes du soixantième anniversaire de la Confédération. Un comité d'organisation vient d'être organisé, et les Canadien français ont été ignorés dans sa formation. On a proposé des défilés d'Indiens, des exercices militaires, des feux d'artifices et des illuminations, des célébration dans les églises, etc, mais nos frères de cette province semblent de même ignorés dans ces manifestations. Et cependant, écrit à ce propos l'*Union* d'Edmonton:

"Ne serait-il pas raisonnable que, dans ce programme déjà en partie élaboré, on insère un rôle canadien-français?

Ne serait-ce pas dénaturer, fausser l'histoire de notre province et du Canada, que de passer l'éponge sur tout un siècle, plus d'un siècle, de vie française, si pittoresque d'abord, par les aventures de nos coureurs des bois, de nos hardis voyageurs et explorateurs, si belle aussi par le dévouement de nos missionnaires, les précurseurs du christianisme et de la civilisation dans ces vastes plaines de l'Ouest, jusqu'au Mackenzie, et au-delà?

Beaucoup trop, je ne dirai pas seulement des nouveaux arrivés de races étrangères, mais même de nos compatriotes d'origine canadienne, s'imaginent volontiers qu'il ne faut faire débuter l'histoire d'Alberta qu'aux environs de 1870".

TRIBUNE LIBRE

L'AFFAIRE DU LAC ST-JEAN

V

Avant de terminer ces remarques, déjà longues, il ne faudrait pas laisser sans réponse un reproche qui nous a été fait:

Pourquoi n'avez-vous pas eu recours à l'injonction? La Cie Duke-Price aurait été forcée d'ouvrir les pelles de son barrage et le Lac serait revenu à son niveau naturel? C'est ce qu'ont dit nos ministres. Que telle affirmation se trouve dans la bouche de M. Caron, ministre de l'Agriculture, je puis me l'expliquer: il ne connait pas la loi. Mais MM. Taschereau, Galipeau et les autres! Quand ils retourneront a leurs bureaux, ils demanderont à leurs clercs de leur apporter un petit livre, dont ils ne doivent pas être dépourvus et qui s'appelle le Code de Procédure civile. Ils y trouveront des choses étonnantes, entre autres, un article qui se lit comme suit:

"63: L'injonction ne peut être émise, à moins que la personne qui "la demande ne donne au préalable "caution, en la manière et pour le "montant prescrit par le juge et "à sa satisfaction, de payer les frais "et dommages causés à la partie adverse par l'émission de l'injonction".

La Cie Duke-Price fournit, si je ne fais erreur, au moins cent mille chevaux-vapeur. A Price Brothers: elle en fournit à la Cie d'Aluminium et à d'autres, L'injonction eût amené la fermeture de l'usine génératrice d'électricité. Quel montant le demandeur aurait-il été obligé de garantir? Un million de piastres? Soyons bon prince, ne disons qu'un demi-million. Que M. Taschereau nous dise si ce n'est pas vouloir un peu rire de nos cultivateurs de leur proposer un remède exigeant, au bas mot, un cautionnement d'au moins un demi-million?

Mais nous connaissons une autre personne, qui avait le pouvoir de forcer la compagnie, sans aucun cautionnement. M. Taschereau doit se douter un peu du nom de cette personne.

Nous lisons dans nos statuts (S. R.Q. 1925, ch: 46), que toute personne qui veut " tenir emmagasinées en toutes saisons les eaux des "lacs, rivières ou cours d'eau, dans le "but de les conserver pour en régulariser le débit" peut en obtenir la permission du lieutenant-gouverneur en conseil, à telles conditions qu'il plaira au lieutenant gouverneur de fixer (art. 56).

"Art. 58: dans le cas ou un tel "ouvrage, affectant la propriété; publique, a été construit sans cette approbation (celle du lieutenant-gouverneur en conseil), ou si, après approbation, cet ouvrage n'est pas "construit ou entretenu conformement "aux plans et dévis approuvés, il est "loisible au lieutenant-gouverneur en "conseil d'autoriser le ministre des "terres et forêts à ouvrir ou faire ouvrir les écluses, etc... ou autres "disposition d'évacuation des eaux "de l'ouvrage et à prendre les mesures nécessaires pour que ces dispositifs restent ouverts pendant le "temps qu'il prescrit, le tout de manière à faire cesser l'inondation ou "l'empiètement ainsi causé sur la "propriété publique".

Au moment que les cultivateurs lésés par l'inondation auraient pu, d'après nos savants ministres, recourir à l'injonction, un grand nombre de terres publiques souffraient du même malheur. Alors, ou bien Duke-Price avait une permission imcomplète ou il ne l'avait pas. S'il l'avait, on ne pouvait recourir à l'injonction, pour un travail autorisé, et les ministres rient de nous, en nous faisant entrevoir pareil remède. Si Duke-Price n'avait pas la permission, d'où vient-il que le gouvernement Taschereau, si chatouilleux de ces droits, en certaines circonstances, n'ait pas recouru à ce moyen rapide, infaillible, qui aurait protégé non seulement la propriété publique, mais encore la propriété privée? Pourquoi n'avoir pas fait d'une pierre deux coups? C'est la question que nous nous posons, et nous serions curieux de voir les explications qui peuvent être données? de vraies explications, pas des injures.

Il est un fait certain, cependant: la loi peut ne rien donner au delà du droit commun aux victimes de l'inondation, mais elle donne quelque chose à la compagnie Duke-Price.

On lit dans la loi adoptée aujourd'hui en vigueur:

"41: jusqu'à la fixation de l'in"demnité ci-dessus mentionnée, la "compagnie Duke-Price Power (Company limited) peut occuper les "terrains inondés, mais son droit à "telle occupation prend fin, si elle ne "paie pas cette indemnité lorsqu'elle "devient exigible d'après la présente loi."

La compagnie est donc bien et dûment en possession des terrains inondés. Si, auparavant, il manquait quelque chose à ses titres, si l'on a procédé illégalement, tout cela est mis sous la haute protection de nos lois et l'on ne peut plus y revenir. Que l'on paie l'indemnité qui sera fixée, et le tour est joué.

Essaierons-nous de nous demander si la compagnie sera bien généreuse? La loi dont nous parlons n'est point faite pour nous rassurer. La compagnie, par son représentant, M. Geoffrion, a absolument refusé tout amendement qui aurait garanti une indemnité tant soit peu considérable, provenant du déplacement, des inconvénients: il faudra s'en remettre à la discrétion des commissaires, si l'on peut appeler discrétion la décision de gens assermentés et qui ne pourront donner au-delà de ce que permet la loi.

Et ceux qui se trouveront sur les limites du Lac Saint-Jean, qui seront en partie au-delà de la rive, légalement considérée, quelle rénumération auront-ils?

Prenons la ville de Roberval ou les plus proches du Lac ont souvent une bâtisse érigée dans le Lac. Quelle indemnité vont-ils recevoir? Ne sont-ils pas dans le cas de Patrick Fortin? Ou leur cas n'est-il pas pire, vu qu'ils n'ont absolument aucun titre?

Rappelons-nous aussi le cas de l'île de Marcellin, dans la Grande-Décharge. La compagnie a été poursuivie, et elle a voulu prouver la quantité de bois qu'il y avait sur cette île. Elle a emmené ces experts ordinaires, ces génies, qui peuvent, d'un coup d'oeil, déterminer la quantité de bois qui se trouve dans un espace de terrain: de très habiles gens. Par un malheur, qui n'arrive pas tous les jours, heureusement pour les compagnies, il s'est trouvé que depuis l'avis d'expropriation, du bois avait été fait sur cette île, et on en avait enlevé une plus grande quantité que celle reconnue par *les gens à ce connaissant* emmenés par la compagnie et il en restait encore beaucoup. La compagnie a donc perdu et elle est allée immédiatement en appel. Quel que soit le résultat de l'appel, cette conduite de la compagnie fait-elle augurer qu'elle se montrera coulante dans les règlements futurs?

Car il ne faut pas oublier que la commission nommée par notre bon gouvernement, ne pourra pas agir avant les élections: le temps est trop court.

Et ensuite? En suite? Attendons. Tant mieux, si les choses arrivent bien. Mais nous ne remercierons pas le gouvernement de ce qui pourra survenir. Il n'a pas donné assez de garanties dans ses lois, pour que nous lui devions des actions de grâce.

Roberval, 1 mai 1927.

Thomas LEFEBVRE.

Revue des journaux

Du *Devoir*, Montréal:

"On avait cru jusqu'ici que, selon le Décalogue, on ne pouvait travailler à gagner de l'argent le dimanche. Or la finance a bouleversé cela. Il faudra, selon de braves gens qui parlent avec sérieux, modifier le Décalogue au nom de la gaité, de la bonne humeur, de la "joie de vivre", protéger les dividendes, l'industrie, le commerce. Pourquoi les capitaux ne travailleraient-ils pas le dimanche comme la semaine? Allons ouste! Et si les autorités religieuses les plus hautes parlent du respect du dimanche, il faut s'entendre: qu'est-ce qu'elles connaissent à la nécessité qu'il y a pour les propriétaires de cinémas, par exemple, de faire rapporter leur mise de fonds le dimanche comme la semaine? Entre l'autorité religieuses et l'ingéniosité financière, que choisir? Que l'argent rapporte! Amendons le Décalogue et inscrivons-y en toutes lettres ce nouveau commandement XXe siècle:

Les dimanches et fêtes tu travailleras
Pour gagner tes dividendes sûrement.

Le repos du dimanche, c'était bon pour les arrières, les fainéants, les ignorants et les gens simples. Maintenant qu'il y a des cinémas, des pulperies, des fabriques de papier de bois, des forges, des hauts-fourneaux, nous avons changé tout cela",

L. P.

COMMUNICATION

L'AFFAIRE DU LAC ST-JEAN

Les Assises juridiques de la Commission d'Arbitrage. La "Loi Spéciale".

La loi qui s'intitule: "*Loi concernant la fixation des indemnités exigibles à raison de l'élévation des eaux par les barrages à la Grande Décharge et à la Petite Décharge du lac Saint-Jean*" a deux objets bien distincts:

1o. Exproprier les propriétaires lésés, c'est à dire donner à la Compagnie qui les a spoliés "illégalement et sans droit" la possession légale des propriétés envahies;

2o Etablir une commission spéciale pour fixer arbitrairement et sans appel les compensations pécuniaires dont les "victimes" devront se contenter.

L'objet principal est *l'expropriation*. L'autre objet est très secondaire, et il n'était pas du tout nécessaire de faire une "loi spéciale" pour y pourvoir. Les prestidigitateurs de la politique ont dissimulé la spoliation sous la peau de la "*Commission d'arbitrage*", comme ils masquent la suppression de la propriété sous la rubrique des "*dommages encourus*". Ces artifices ne changent rien à la nature des choses; ils ajoutent une note infamante à l'acte odieux dont les cultivateurs du Lac Saint-Jean sont victimes.

Cette loi qu'on nous impose aujourd'hui, que vaut-elle? Est-ce une loi qui commande la soumission à ses onéreuses exigences? Est-ce même une loi?... La question vaut la peine d'être posée.

Je n'ai pas la prétention d'être juriste, et je sens qu'il est assez singulier qu'un homme du peuple veuille enseigner aux chefs d'Etat des éléments de droits; mais enfin il faut que les principes s'affirment. Il faut aussi que l'on sache si oui ou non la loi dépouille les cultivateurs.

D'abord, dans l'occurence, ni le Gouvernement ni la Compagnie n'ont le droit d'exproprier les cultivateurs autour du lac Saint-Jean.

Le Gouvernement a le pouvoir de le faire: il n'en a pas le droit. Il n'a pas le doit d'enlever les propriétés des particuliers pour donner à la Compagnie un surplus de pouvoir ou lui donner l'électricité à meilleur marché.

Et voici pourquoi: — La propriété privée est inviolable. La haute-main de l'Etat, son "dominium altum", sur les biens des particuliers n'est pas un droit de propriété. C'est le devoir d'interpréter et d'appliquer les exigences du bien commun qui confère à l'Etat le droit de priver parfois un particulier d'un bien matériel ou d'une liberté quand — et *seulement quand la nécessité ou le bien commun* de la société l'exigent. —Or dans le cas présent, aucune nécessité, aucun bien commun de la société n'exigent l'inondation des terres des cultivateurs. Tant qu'on aura d'autres pouvoirs d'eau inexploités, tant qu'on n'aura pas démontré *l'impossibilité* d'exploiter les pouvoirs de la Décharge ou même de régulariser le débit autrement qu'en montant le lac Saint-Jean, personne ne peut oser dire que l'inondation des terres des cultivateurs est une nécessité, est exigée par le bien commun de la société.—Donc, c'est clair comme le jour, ni le Gouvernement, ni à plus forte raison la Compagnie n'ont le droit de déposséder les particuliers pour obtenir un surplus de pouvoir ou une marchandise à meilleur marché.

Qu'on n'objecte pas le texte de la "Loi d'Emmagasinement des Eaux". Cette loi ne peut rien prescrire contre les principes émis plus haut; d'ailleurs elle n'autorise que l'expropriation des terrains "*strictement nécessaires au développement du pouvoir*", et non pas tout ce que peut ambitionner la compagnie industrielle.

Venons-en maintenant à la "loi spéciale", qui donne à la Compagnie le droit *légal* de confisquer aux particuliers une partie de leurs biens.

Premièrement ce n'est pas *une loi*. C'est une sentence, un jugement.— Deux parties revendiquent le même sol: d'une part la Compagnie qui s'en est emparée "illégalement et sans droit"; de l'autre les vrais propriétaires, possesseurs de bonne foi, porteurs de titres authentiques, signés et scellés de la Province. Le Parlement, usurpant un pouvoir que la constitution ne lui donne pas, *tranche le litige* contre les propriétaires légitimes en faveur du passesseur "sans droit". C'est là le point essentiel de ce qu'on appelle la "*loi spéciale*".

Ensuite ce jugement *n'a aucune valeur*.

1o. Il est *nul*, parce que le pouvoir judiciaire n'est pas du ressort du Parlement. Le Gouvernement n'a pas le droit de s'improviser juge entre deux particuliers ou deux groupes réclamant la même propriété.

2o Cette sentence est *arbitraire*; elle ne s'appui sur aucun droit, et elle est contraire aux lois.—Le Premier Ministre et Procureur Général l'a déclaré officiellement; c'est admis par la Compagnie elle-même: *la prise de possession des terres des particuliers s'est faite sans aucun droit et en violation de la loi*. La sentence qui maintient cette possession illégitime est donc complètement arbitraire, et sans aucune valeur.

3o Cette sentence est *injuste*, parce qu'elle viole le droit des particuliers et leur enlève des biens matériels et moraux sans nécessité, sans raison légitime. Une sentence injuste n'a aucune valeur.

4o Cette sentence est *scandaleuse et contraire à l'ordre social*. Elle consacre et légalise l'injuste agression et l'illégalité; elle détruit le principe de l'inviolabilité de la propriété privée et rend dérisoire la protection de l'Etat sur les droits des citoyens. Un acte scandaleux et antisocial est contraire à la raison d'être du Gouvernement, et donc radicalement nul.

C'est pourtant cette sentence que, sous l'étiquette de la Commission d'Arbitrage qui y fait suite, le Gouvernement a transformée en ce qu'il appelle une "loi" par le vote de la Chambre.

Cette prétendue "loi spéciale", loi d'exception, au vrai, sentence arbitraire lancée contre un groupe de citoyens, n'est donc appuyée ni sur la justice, ni sur la nécessité, ni sur le bien commun de la société: *son unique base*, son unique raison légale et juridique, c'est le vote de la majorité de la Chambre, suivie de la sanction automatique du Lieutenant-Gouverneur.

Or quelle est cette majorité? La majorité qui a donné vie à la "Loi concernant la fixation des indemnités exigibles à raison de l'élévation des eaux.... etc." c'est *à peine le tiers* des représentants du peuple de la Province.

Les articles 41 et 42 du bill de M. Mercier, en légalisant l'occupation "illégale et sans droit" des terres des cultivateurs par la Compagnie constituent le *point essentiel* que nous venons d'étudier. Or quand, le 25 mars 1927, le député d'Argenteuil a proposé un amendement pour supprimer ces articles, il s'est trouvé que sur le total de 85 députés, dont 65 ministériels, 29 *seulement* ont voté pour le maintient de la spolliation. vient donc exécuter *une loi qui n'est pas véritablement une loi, et qui a pour seule et unique base juridique le vote de 29 députés sur 85!*

Antoine TREMBLAY,
Cultivateur.

POUR LES MESSIEURS DU CLERGE

Nous publions ci-après une liste assez longue d'ouvrages que les Messieurs du clergé seront heureux de pouvoir trouver à notre librairie.

Une liste d'ouvrages qui constituent certainement

Les meilleurs cadeaux

à présenter à un prêtre, soit

Pour l'ordination

soit en toute autre circonstance.

Cours d'éloquence sacrée, par Mgr Paquet (2 vol), 2.00
Droit public de l'Eglise, par Mgr Paquet (4 vol.), 5.75
Etudes et appréciations, par Mgr Paquet (5 précieux vol.), 4.75
Le catéchisme liturgique, par Baudot, (2 vol. Propre du temps et Propre des saints), 1.90
Les indulgences, par Berringer, (2 vol. dernière édition), 2.75
Les Concordances (de la Grande Bible de Fillion, vol. in-4o), 5.00
Bréviaire Romain (traduction française, 2 vol. reliés), 7.50
Les exercices spirituels de saint Ignace, 0.75
Le livre de la prière antique, par Dom Cabrol, 0.75
L'âme de tout apostolat, par Dom Chautard, 0.30
La sainte Bible, traduction de Champon, (1 vol. rel.), 2.75
Le Credo expliqué, Les commandements expliqués, Les sacrements expliqués, par le R. P. Devine (3 vol.), 4.50
Les Dominicales, par l'abbé Duplessy (3 vol.), 2.25
Les Encycliques de Léon XIII (7 vol.); de Pie X (8 vol.); de Benoît XV (2 vol.), chaque volume, 0.30
Méditations pour tous les jours de l'année sur les évangiles du dimanche, par Fourniels (2 vol.), 1.20
La Vierge Marie, par Garriguet, 0.90
Conférences aux mères chrétiennes, par Mgr Gay, (2 vol.), 1.50
Panégyriques pour les fêtes des Saints, par le même, 1.00
Sermons de l'Avent, par le même, 1.00
Sermons du Carême, par le même, 1.50
Sermons de vêture et de profession, par le même, 1.00
De la vie chrétienne et des vertus considérées dans l'état religieux, par le même, 1.50
Les ouvrages de Mgr Gibier, (24 vol. sur l'apologétique et les questions sociales contemporaines; magnifique série), chaque volume, 0.75
La série, 15.00
L'année liturgique, par Dom Guéranger (15 vol. rel.), 13.00
Le Grand catéchisme, par d'Hauterive (ouvrage renommé, 14 vol.), 10.00
Les conférences, du P. Janvier (21 vol. traitant de la morale, morale-générale et morale-spéciale), prix spécial, 12.50
Vie, maximes et avis spirituels, de saint Jean de la Croix, (4 vol.), 3.00
La sainte Eucharistie (sommaire de théologie et de prédication Eucharistiques, 4 forts vol.) par Jourdain, 6.00
Le langage des cérémonies de l'Eglise, par Mgr Laperrine (3 vol.), 1.50
Oeuvres oratoires de Bossuet, (édition des plus soignées, 7 vol.), par Lebarcq, 7.50
Vie de N.-S.-Jésus-Christ, par Mgr Le Camus (3 vol.), 2.50
Du dillettantisme à l'action (3 vol. d'études littéraires sur les écrivains contemporains) par le chan. Lecigne, 2.25
Vie de Louis Veuillot, par le même, 0.75
Vie de Joseph de Maistre, par le même, 0.75
Le saint prêtre, par Mgr Lelon, 0.75
Eléments de philosophie, par Jacques Maritain, 0.75
Petit carême et sermons choisis, de Massillon (2 vol.), 1.50
Oeuvres complètes, du P. Monsabré (Introduction au dogme, 4 vol.; exposition du dogme, 18 vol.) prix exceptionnel. 12.50
Discours et panégyriques, par le P. Montsabré (6 vol.), 3.00
Histoire de l'Eglise, par Mourret (9 vol. ouvrage admirable), 12.50
52 prônes sur les Sacrements
52 prônes sur le Symbole
52 prônes sur le Décalogue
52 prônes sur la prière, par l'abbé Plat; chaque vol. 0.75
Le Paradis sur terre, par Roland, 1.50
Les saints ordres, par Rouzic, 0.75
La vie de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, par Mgr Laveille, 1.25
Le Christ d'après saint Thomas, par le R.P. Shwalms, 0.75
La vie chrétienne ou méditations quotidiennes tirées du Nouveau-Testament, par le P. Suau, 0.90
La Renaissance catholique en gène et François Veuillot (4 vol.), 5.00
L'histoire des Papes, par Pastor (11 fort vol.; ouvrage à renommée universelle), 18.00
Angleterre, par Thureau-Dangin (3 vol.) 2.75
Les examens particuliers, par l'abbé Tronson, 0.75
Vie de Louis Veuillot, par Eu-

Propagez le "Progrès"
De nouveaux abonnements!!!
La Librairie du "Progrès"!

SPORT

LE BASE-BALL

Montréal, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Les parties de balle au camp jouées hier après-midi dans les grandes ligues des Etats-Unis ont donné les résultats suivants:

LIGUE NATIONALE

Trois des parties annoncées dans la ligue Nationale ont été remises à cause de la pluie. Les parties remises sont: Cincinnati à Brooklyn, St-Louis à New-York, et Pittsburgh à Boston. La seul partie, qui a été jouée à Philadelphie a donné le résultat suivant:

Chicago	6
Philadelphie	3

LIGUE INTERNATIONALE

Dans cette ligue également il y avait quatre parties d'annoncées, mais une seule a été jouée, à Toronto, les trois autres ont du être remises à cause de la pluie. Ces parties remises sont Newark à Buffalo, Jersey-City à Rochester, Reading à Syracuse.

A Toronto le résultat a été le suivant:

Baltimore	9
Toronto	1

LIGUE AMERICAINE

Washington	3
Chicago	0
A Détroit	
Philadelphie	6
Détroit	3
A Cleveland	
Boston	6
Cleveland	5
A St-Louis	
New York	8
St-Louis	7

LES CHANCES DE DEMPSEY

New-York, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Un vieux dicton veut que les champions pugilistes ne regagnent jamais leur premier prestige, mais les chances de Jack Dempsey de reconquérir son titre de champion du monde à la boxe semblent excellentes, aux yeux de Tex Rickard, au moins. Aux yeux de celui-ci les chances de Dempsey sont plus favorables que celles de n'importe quel ancien champion qui a tenté de reconquérir son titre et a échoué.

C'est pour cette raison, dans l'opinion du promoteur, que la jeunesse et la condition physique favorisèrent pendant un temps Manassa. Tex Rickard a fait remarquer que Jim Corbette, Bob Fitzsimmons, Jim Jeffries et Jess Willard trouvèrent le sentier de la victoire trop rude pour le parcourir quand ils tentèrent de reconquérir leur titre, parce qu'il étaient âgés de deux à huit années de plus que Dempsey actuellement.

C'est Tex Rickard qui fut le promoteur de la joute de retour dans l'arène de Jeffries-Willard.

"Dempsey va trouver la tâche rude, a déclaré Rickard, mais il a de meilleures chances que n'importe quel ancien champion a eu de regagner son prestige, parce qu'il est encore jeune et parce que c'est un garçon solide qui n'a besoin que d'un entrainement ardu et de quelques combats acharnés pour être aussi dangereux qu'il le fut.

Rickard a continué en disant que Dempsey n'aurait que 32 ans le mois prochain, et s'il accepte mon offre, il sera de nouveau actif neuf mois après avoir perdu le championnat.

VAINQUEUR DE LA COURSE DE 200 MILLES

N. J., 11. — Le vétéran coureur en auto Dave Lewis a [illegible] la course de 200 milles samedi [illegible] établi un record du monde en faisant du 128.95 milles à l'heure avec un moteur de .91 Al. Melcher, pilotant une machine Miller, s'est classé 2e. Harry Hartz a pris la 3e position. Dave Evans la 4e, Carl Devore la 5e et le Dr William Sha[illegible]

Ban Johnson contre Cobb et Al Simmons

Chicago, 11. — Le président Ban Johnson, de la ligue Américaine, a suspendu Ty Cobb et Al Simmons, des Athletics, samedi, pour une période indéfinie, à la suite d'une querelle avec l'arbitre Ormsby au sujet de la régularité d'un coup de circuit de Cobb, jeudi, à Philadelphie.

Ty Cobb, qui est à Cleveland avec les Athletics, qualifie de "mensonge absolu" les rapports venant de Chicago et disant qu'il a été suspendu avec Al Simmons pour une querelle avec l'arbitre Ormsby relativement à la légalité d'un "home-run" jeudi à Philadelphie. Cobb dit qu'il en a enduré passablement dans le passé et qu'il n'entend pas continuer à l'avenir.

Ban Johnson qui a marqué son retour apparent à la présidence de la ligue Américaine en suspendant Cobb et Simmons, dit qu'il ne sait quand cette suspension sera levée. Il déclare que l'offense de Cobb est sérieuse, parce que les règlements défendent à un joueur de toucher la personne ou l'habit d'un arbitre. Son rapport (celui de Ormsby) rapporte que Cobb a reculé l'arbitre. Réalisant la gravité de l'offense, il a commencé à faire des excuses, mais après que ses actions et celles de Simmons eurent excité la foule à ce point que l'arbitre dut être escorté en dehors du champ. Johnson considère qu'il n'y a pas d'autre alternative que de suspendre Cobb, qui connait les règlements. On a informé Johnson des déclarations de Cobb.

Gene Tunney passe a Montreal

Montréal, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Gene Tunney, le champion poids lourd du monde à la boxe était de passage hier soir dans la métropole canadienne. Il revenait d'une excursion de pêche dans les Laurentides, au Lac des Cinq Doigts, près Labelle, au nord de Montréal. Deux journalistes de New-York l'accompagnaient.

Le champion du monde avait bien peu à dire quant à ses projets de rencontre. Son adversaire de l'automne prochain sera soit Dempsey, soit Maloney ou soit Sharkey. Peu lui importe celui qui sortira vainqueur des rencontres éliminatoires organisées par Tex Rickard.

RECEPTION A TY COBB

Détroit, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Tyrus Raymond Cobb, qui pendant vingt ans a porté l'uniforme de l'équipe des Tigres de Détroit, est revenu hier sur la scène de ses premiers succès à la balle au camp. Il y a reçu une bienvenu enthousiaste. Le fait que Ty Cobb est venu en "ennemi" — jouant contre son ancienne équipe comme équipier des Athletics de Philadelphie— n'y fit absolument rien. Hier était la journée de Cobb et pour cette journée Cobb a appartenu à la ville de Détroit.

Quelques heures avant la partie, le président Ban Johnson, à Chicago a relevé Cobb et son co-équipier Al Simmons de la suspension dont ils étaient sous le coup à la suite d'une dispute avec l'arbitre Ormsby, de Philadelphie. Cela a permis à l'idole de prendre part à la partie.

Les fêtes de bienvenue en l'honneur de l'ancien gérant de l'équipe de Détroit ont commencé peu après qu'il eut débarqué avec ses co-équipiers du bateau qui venait de Cleveland. Le point culminant fut atteint juste avant la partie, alors qu'au terrain où se joua l'a partie, on présenta une automobile et plusieurs autres cadeaux à Cobb. Il y eut un dîner au temple maconnique le midi, puis une parade le précéda au Parc Navin, lieu de la partie de balle au camp. La parade était précédé d'hommes de police et escortée d'une fanfare militaire.

Champion a 18 ans

Saint-Cloud, France, 11. — Mlle Simonne Thion de la Chaume, âgée de 18 ans, a gagné le championnat féminin de golf de France, en triomphant de Mme de Vilmorin, par sept et quatre.

McTIGUE S'EST BLESSE

Toronto, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Les promoteurs du club athlétique Shamrock, ont reçu un message hier soir de James Johnson, le gérant de Mike McTigue, disant que ce dernier s'est blessé à un coude dans son combat avec Pat McCarthy, à New-York, et qu'il ne pourrait pas remplir son engagement avec Larry Gains, le champion poids lourd canadien. La rencontre devait avoir lieu à Toronto le 16 mai, lundi prochain.

UNE VICTOIRE DES INDES

Barcelone, Espagne, 11.—(Serv. Presse Canadienne). — Les Indes ont défait hier l'Espagne dans les doubles au tennis, dans la première ronde européenne dans les parties d'élimination pour la coupe Davis. Elles ont pris l'avantage de deux parties contre une.

A. H. Fyzee and K. Prasada, des Indes, ont défait E. Flaquer et Senor Morales, d'Espagne, par 0-6, 6-3, 6-3.

Les combats eliminatoires

Montréal, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — La première manche des rencontres éliminatoires des poids légers, pour décider qui sera l'adversaire de Léo Kid Roy, le détenteur du titre de champion du monde, aura lieu ce soir dans la métropole. Les rencontres auront lieu dans l'ordre suivant.

Young Tunney d'Ottawa contre Georges Chabot de Montréal; Cleff Graham de Toronto, contre Freddie Tilston de Winnipeg; Ted Cossette, de Montréal contre Red Mac Donald d'Halifax; Al Foreman de Montréal, contre Syd Conn de Toronto.

COURS DES CHANGES

New-York, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Le marché des changes était ferme ce midi; la demande était la suivante:

Grande-Bretagne	$4.85	9-16
France	.0391	5/8
Italie	.05425	
Allemagne	.2367	

Le dollars canadien faisait prime à 3-64 de un pour cent.

Les valeurs en demande ce matin

New-York, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Il était évident à l'ouverture des cours sur la place newyorkaise ce matin, que les achats faits étaient en vue de placement, c'est dire que ce sont les valeurs qui paient dividendes qui ont été le plus en demande. De gros blocs de parts du United States Steel sont changés de mains à 171. L'Union Bag & Paper a fait un gain de 3½ points.

Bas prix en faveur ce matin

Montréal, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — A l'ouverture des cours sur la place montréalaise ce matin, les valeurs en général avaient une tendance à commander des plus bas prix. Les ventes étaient modérément nombreuses. L'activité était surtout concentrée dans le Brésil et dans le Dominion Bridge. Celui-ci s'est vendu aux alentour de 130. Le Brésil se vendait à 136. Price Bros se vendait à 57. Alcool est monté de ¼, à 28¾.

Autre désastre

(Suite de la 1ère page)

on renforcit en hâte les digues, des équipes de secours viennent en aide aux milliers de personnes encore isolées dans les régions inondées. On rapporte notamment l'arrivée de quatre navires de secours à Simmers-port, dans la zone de Concordia, où des centaines de sinistrés attendaient encore d'être secourus.

Si les digues établies dans le sud cèdent, quatre autres millions d'acres seront inondés et l'inondation de sept nouvelles paroisses affectera 250,000 habitants.

SEISMES ET TORNADES

Memphis, Tenn., 11. — Des secousses sismiques, des tournades et des orages électriques dans cinq Etats de la vallée du Mississipi ont augmenté les craintes créées par les inondations. Plusieurs maisons et de nombreuses cheminées ont été renversées. Une personne et bon nombre d'animaux ont été tués.

A Fordest City, Adk., où 10,000 personnes sont refugiées sous des tentes, il est tombé une pluie torrentielle.

EN THECO-SLOVAQUIE

Prague, Théco-Slovaquie, 11.— Il y a eu plusieurs pertes de vie dans les innondations causées par le débordement des rivières dans le nord de la Moravie et en Silésie. Des pluies torrentielles ont été cause que nombre de rivières sont sorties de leur lit et ont fait des dommages considérables.

La Moravie et la Silésie sont deux provinces centrales de la Tchéco-Slovaquie.

Il y a lutte

(Suite de la 1ère page)

cien, a déposé son bulletin et son dépôt avant la mise en nomination lundi, entre les mains de l'officier rapporteur. Celui-ci prétend que sur les trente-cinq noms sur le bulletin, six seulement sont d'électeurs ayant droit de vote dans la division. M. Goyer a signifié un protêt hier matin à l'officier rapporteur. Il déclare qu'il est encore sur les rangs comme candidat indépendant.

M. Goyer est le président de la Ligue des Intérêts Economiques des Canadiens-Français. Cette ligue publie un journal, "L'Ere Nouvelle", qui a une circulation de 55,000 numéros qui sont distribués gratuitement toutes les semaines dans la vile de Montréal. Cette ligue et ce journal s'appliquent à démontrer le tort que causent les jufs à notre nationalité.

Québec, 11. — M. Edgar Rochette, candidat libéral de Charlevoix, était à Québec hier, et s'est rendu chez l'hon. M. Paradis avec une nombreuse délégation d'électeurs du comté, qui a demandé à l'organisateur libéral de laisser le champ libre aux deux candidats qui appuient le gouvernement, sans accorder de préférence à M. Philippe Dufour. A la suite de son entrevue avec les délégués, l'hon. M. Paradis a adressé aux journaux une lettre dans laquelle il annonce qu'il n'y a pas de candidat officiel dans Cnarlevoix, ce qui équivaut à dire que l'élection de M. Rochette ou de M. Dufour sera également bien accueillie par le gouvrenement. Cette lettre a été considérée comme un beau succès par les amis de M. Rochette.

M. SAUVE

Avant de partir pour Sherbrooke hier, le chef de l'opposition a fait une déclaration, en voici quelques parties:

"Le résultat d'hier, s'il me surprend, ne me décourage pas.

"L'élection d'Argenteuil est la conséquence regrettable de la retraite de M. Saint-Jacques, dont l'élection était assurée. Les délégués de la convention conservatrice ont adopté une résoution déclarant "que tout en professant pour M. Sauvé la plus grande confiance, et tout en approuvant notre programme", ils s'abstiendraient de faire la lutte pour la présente élection. Il a été impossible de modifier cette situation.

"Quant à a division Saint-Anne, je réprouve les moyens qui ont été employés pour avoir l'acclamation de M. Dillon.

"J'ai conscience d'avoir fait mon devoir dans l'accomplissement de ma tâche et d'avoir donné à ma province les meilleures années de ma vie. Que ceux qui en sont convaincus fassent généreusement leur part en contribuant à l'organisation honnête de nos candidats et en leur donnant l'appui de leurs votes."

"Au moment où je termine cette déclaration, on me téléphone de Québec et je proteste contre le procédé qui a été employé pour faire refuser le bulletin de présentation du candidat de l'apposition dans Montmorency, et ce que l'on a fait dans Belle-chasse pour empêcher Robert Côté d'être candidat de l'opposition est incroyable. On me rapporte qu'on l'a enfermé dans une salle, qu'on l'a menacé de le tuer, s'il ne retirait pas sa candidature. "Tuez-moi si vous voulez, mais ma démission vous ne l'aurez pas."

fermé pour l'empêcher de parler à l'appel nominal contre M. Galipeault".

Nous publierons demain le dernier minifeste de M. Sauvé.

Finance et Commerce

MARCHE DES VIVRES

Maïs américain jaune No 2	
Avoine de l'ouest No. 2	.76½
Avoine de l'ouest No. 3	.69
Avoine de dépense Extra No. 1	
Orge d'alimentation du Manitoba	
Sarrasin No. 2	
Farine Crème de l'ouest 1ère patente	$8.50
Farine 2ème patente	$8.00
Farine forte à boulanger	$7.80
Flour, Winter Patents, choice	
Fine fleur au quart	
Fine fleur à la poche	
Gruau au quart	
Gruau—90 lbs	$3.40-$3.50
Son	$32.25
Gru rouge	$34.25
Gru blanc	$40.25
Moulée	
Foin, No 2, par tonne, au char	$14.50
Fromage de l'ouest	.16½
Fromage de l'Est	
Beurre Pasteurisé No. 1	.36¼—.36½
Beurre de beurrerie No. 1	
Beurre de beurrerie No. 2	
Oeufs extras (entrepôt)	
Oeufs premiers (entrepôt)	
Oeufs seconds (entrepôt)	
Oeufs frais spéciaux	
Oeufs frais extras	.36
Oeufs frais premiers	.34
Patates, par poche, au char	$2.00
Porcs abattus à l'abattoir	
Porcs abattus à la ferme	
Lard (Gros)	
Lard (Petit)	
Lard (Gras)	
Saindoux composé, au quart	
Saindoux composé, au seau	
Saindoux pur, au quart	
Saindoux pur, au seau	
Bœuf salé, 200 lbs	
Bœuf salé, 300 lbs	

BOURSE DE MONTREAL

Fermeture

Abitibi	91
Abestos Common	
Bell Telephone	142⅝
Brazilian	137¾
B. C. Fishing	
Brompton	32
Canada Cement	150½
Can. Ind. Alcohol	28½
Canada Steamship	37½
Cons. Smelting	251½
Dominion Bridge	191¾
Howard Smith	
Laurentide	96
Montreal Power	83
National Breweries	60
Price Brothers	56½
Quebec Power	29½
Shawinigan Power	97
Spanish River	99½
Steel of Canada	131½
Wayagamack	54
Winnipeg Electric	66½

BOURSE DE NEW-YORK

Fermeture

Abitibi	
American Can	48¾
American Smelting	
American Tel. & Tel.	181½
Atchison	191¾
Baldwin Loco	
Baltimore Ohio	
Canadian Pacific	
Chicago Rock Island	
Crucible Steel	
Dupont	
Erie Common	
Famous Players	
General Electric	
General Motors	196¾
Great Northern Pfd	
International Paper	
International Tel. & Tel	
Kennecott Copper	
Granby Mines	
Missouri Pacific	
New-York Central	
Northern Pacific	
Pennsylvania	
Phillips Petroleum	43¼
Radio Corporation	
Reading	
St-Louis & San Francisco	
Southern Pacific	
U. S. Steel	171½
White Motors	
Woolworth	141½

A VENDRE

4 Glacières Electriques

'KELVINATOR'

Usagées et de seconde main

à très bon marché

Casier postal "P" - Chicoutimi

J.n.o.

Immeuble Hermes

Obligations 6½%
15 ans

Garanties par une 1ère hypothèque sur un immeuble de rapport de onze étages qui sera construit à l'angle sud-ouest des rues Peel et Burnside, face à l'Hôtel Mont-Royal. L'émission représente moins de 60% de l'évaluation et les intérêts la moitié des recettes nettes.

Prix: 99 et l'intérêt pour rapporter 6.60%

Demander le prospectus détaillé

RENE-T. LECLERC
Incorporée
Montréal:- 160, rue S.-Jacques
Québec:- 71, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)

364

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

AUX FUTURS MARIES

Avez-vous pensé à venir acheter vos toilettes chez nous ET POURQUOI ?

Parceque nous gardons les plus chics toilettes que Dame la Mode puisse imaginer, et que le choix est immense.

Pour vous Messieurs, nous avons un choix de 500 habits et 300 pardessus dans les plus chics modèles, aux étoffes les plus fines. Les chaussures et les chapeaux sont des meilleures marques connues.

Pour vous Mesdemoiselles vous trouverez chez nous, le joli manteau de toilette ou de voyage, les plus nouvelles robes en Georgette, et le chapeau qui finira votre toilette en vous rendant des plus élégantes.

SPECIAL pour cette semaine

40 habits bleu-marin ou noirs, double ou simple croisure, serge très fine, doublure 1ère qualité, coupe irréprochable. Notre prix 22.50

SPECIAL pour cette semaine

15 manteaux sport, en très beau tweed de laine, double croisure, belle doublure. Notre prix 9.90

12 costumes en tweed de fantaisie, genre sport, différentes couleurs et grandeurs. Nos prix ..... 12.50 et 15.00

Mouchoirs blancs pour hommes	8c	Chapeaux garnis pour dames	1.00
Chemises en broadcloth, pour	1.69	Bas en soie de couleurs	39c
Serviettes avec frange	12½	Chambrai carreauté, pour	12½c

GRANDE VENTE DE MEUBLES DE MAI

chez Gagnon&Frère, sur la côte

Que vous déménagiez ou non, vous devez avoir en vue l'achat de quelques meubles.

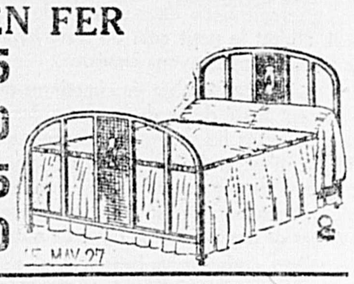
LITS EN FER

LITS en fer émaillés blanc. Largeur 39, 48 ou 54 pouces. Spécial 3.95

LITS en fer émaillés blanc. Largeur 36, 48 ou 54 pouces. Spécial 4.50

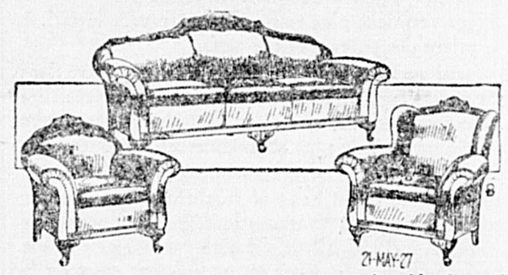
LITS en acier, fini noyer noir, poteaux de 2 pouces. Largeur 39, 48 et 54 pouces. Spécial ... 8.75

LITS en acier, fini noyer noir, poteaux de 2 pouces. Largeur 39, 48 ou 54 pouces. Spécial 10.50



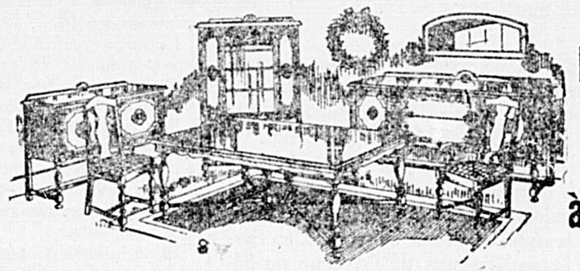
MOBILIERS CHESTERFIELD

MOBILIERS Chesterfield, avec chaise de foyer, rembourrés en Jacquard avec combinaison de mohair, bras roulés, sièges à ressorts, coussins Marshall. Très spécial, les 3 morceaux, 124.00



MOBILIERS Chesterfield, sofa pouvant se convertir en un lit très confortable, fauteuil et chaise de foyer, construction très forte, coussins Marshall, rembourrés en Jacquard avec combinaison de mohair bleu uni. Très spécial, les 3 morceaux 150.00

MOBILIERS Chesterfield, monture en noyer noir, dossiers et bras en mohair taupe, coussins réversibles en Jacquard de première qualité. Très spécial, les 3 morceaux 225.00

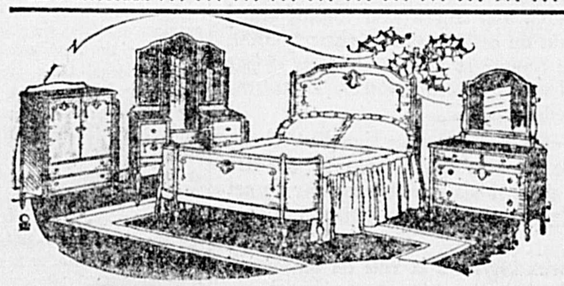


Mobiliers de salle à manger

MOBILIERS de salle à manger en noyer noir, comprenant : Buffet de 66 pouces. Table extension oblongue. Armoire à argenteries avec tiroir, 5 chaises et un fauteuil, sièges et dossiers en cuir. Les 9 morceaux, très spécial 115.00

MOBILIERS de salle à manger en noyer français, comprenant : Buffet, Armoire à argenteries, table extension oblongue, 5 chaises et un fauteuil, sièges en cuir. Très spécial, les 9 morceaux 150.00

MOBILIERS de salle à manger en acajou solide, comprenant : Buffet de 72 pouces, armoire à argenteries, table extension oblongue, 5 chaises et un feuteuil, sièges en cuir. Un seulement à vendre au prix spécial, les 9 morceaux 225.00



Mobiliers de chambre à coucher

MOBILIERS de chambre à coucher, fini noyer français, comprenant : Lit à pied arqué, Bureau, Grande table vanité, Chiffonette. Très spécial, les 4 morceaux 115.00

MOBILIERS de chambre à coucher en noyer français, fini deux tons, comprenant : Lit à pied arqué, Grand bureau, Grande table vanité avec trois glaces, Chiffonette et Banc. Très spécial, les 5 morceaux 135.00

MOBILIERS de chambre à coucher en noyer noir, fini deux tons, comprenant : Lit à pied arqué, Bureau, Grande table vanité, Chiffonette et Banc. Très spécial, les 5 morceaux 175.00

GAGNON & FRERE

Sur la côte, Chicoutimi

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à nos

PETITES ANNONCES

ESSAYEZ DES AUJOURD'HUI

SUCCÈS ASSURÉ

6 ANNONCES POUR $1.00

TARIF DES PETITES ANNONCES
Téléphone 457

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion, $0.50,
Chaque insertion subséquente, $0.25,
Chaque mot additionnel, $0.01.
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus; escompte 50% pour paiement dans les dix jours qui suivent la date de notre facture.
Nous publions gratuitement ces événements dans le carnet social et les courriers.
2.—PETITES ANNONCES COURANTES.
COMPTANT :
$0.01 le mot; minimum $0.25 de l'annonce; 6 insertions pour le prix de 4.
DEBIT :
3 fois les prix ci-dessus, escompte 50% pour paiement dans les 10 jours
3.—Surcharge de 50% pour petites anonces avec bordure, caractères ou titres spéciaux.
4.—Toutes les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Succursales autorisées à recevoir vos PETITES ANNONCES

Marcel Dompnier, rue Racine, Gaudreault & Tremblay, rue Racine,
Hamel & Cie, rue Racine,
Roy & Bouchard, rue Racine,
J.-P. Gauthier, rue Racine,
J.-P. Gosselin, rue Montcalm,
Tha-Ls Gaudreault, spécialiste en remèdes brevetés.
Odina Potvin, 13 rue Racine,
Léon Fortin, Jonquière,
G.-H. Rodrigue, Mistassini.
J.-E. Lalime, Kénogami,

A VENDRE

A VENDRE — Trois maisons à vendre dans la ville de Chicoutimi. Pour détails et informations s'adresser au bureau John Murdock, Chicoutimi. JNO

A VENDRE — Belle propriété à vendre. Située au numéro 4 rue Maltais, bonne maison de 28 x 30, comprenant huit pièces avec deux lots voisins, formant 140 pieds de long sur 65 de large. Prix très modéré et bonnes conditions pour un acheteur sérieux. S'adresser à l'adresse plus haut, où à Johnny Laforest.

A VENDRE — Une très bonne propriété en brique, 3 étages, avec système de chauffage à air chaud. Située sur la rue Dollard, près de l'Eglise et des écoles. A vendre à très bonnes conditions. S'adresser par téléphone au No 237, ou à la Dominion Fish and Fruit, 273 rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE — 2 terres à St-Honoré, 9e rang, canton Simard, conditions faciles aux acheteurs sérieux. S'adresser à Dominion Fish & Fruit Limited, Chicoutimi. JNO-D5647

TERRE A VENDRE — BELLE TERRE de 150 âcres, 60 âcres en parfaite culture, le reste très facile à défricher, terre arable de première qualité, planche, pas un caillou, bien arrosée, avec grange et maison, à un mille de l'église de Ste-Jeanne d'Arc (Lac St-Jean), à 12 milles des grandes usines de Dolbeau, à un mille du chemin de fer de ceinture en construction. Prix raisonnable. S'adresser à Monseigneur Lapointe, à Chicoutimi. 21-5

A VENDRE — Un char McLaughlin, E-49, 7 passagers en très bonne condition, à vendre, à très bas prix, pour une raison urgente. S'adresser à Ludger Banville, Taxis 500, Chicoutimi. 12-5

FERMES A VENDRE

FERME No 270 — 270 acres, 130 prairie, plus 105 déjà cultivés, 35 bois, un mille du village, lumière électrique, eau abondamment, bel étang. Prix $16,000. Comptant $8,000. Balance 6% d'intérêt.

FERME No 274 — 135 acres, trois milles de ville; animaux, roulant, bonne maison, bâtiments, excellente ferme. Prix $5,000. Comptant $2,000. Balance $100.00 annuellement, intérêt 6%.

FERME No 152 — 200 acres, revenus annuels $11,000.00 à $12,000.00. Pour laitier. Avis aux chefs nombreuses familles. Prix $30,000.00. Comptant $15,000.00. Renseignements aux acheteurs sérieux.

FERME No 253 — 110 acres, un mille route Nationale. Animaux, roulant, bonne maison, bons bâtiments. Prix $5,000.00. Comptant $3,000.00. Balance $150.00 annuellement avec intérêt 6%.

G.-H. VAILLANCOURT
16 Stanley,
SHERBROOKE, Qué
14-5

ON DEMANDE — Jeune homme instruit ayant de l'expérience dans le commerce demande à louer un petit magasin en campagne de préférence. Bon poste. S'adresser à Emile Pouliot, Port-Alfred, Cté Chicoutimi. 12-5

A VENDRE — Automobile McLaughlin touring D-45, 6 cylindres, 5 passagers, bien équipé, 6 pneus neufs, 11 mille milles de fait. S'adresser au Dr Allard, 108 rue Racine, Chicoutimi. 16-5

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Encouragez nos annonceurs

Communiquez-nous vos nouvelles

Achetez des Livres

ON DEMANDE

ON DEMANDE — Agents d'assurance demandés pour les comtés de Chicoutimi et Lac St-Jean. Salaire rémunérateur aux hommes actifs. S'adresser à Roméo Roy, gérant du district pour la Capital Life, C.P. 225, Chicoutimi. Jno

ON DEMANDE — Une jeune fille, parlant l'anglais de préférence, références exigées. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur-tabaconiste, 106, rue Racine, Chicoutimi. Jno.

AGENT DEMANDE — Le Progrès du Saguenay a besoin immédiatement d'un bon solliciteur pour faire de la propagande pour le journal. Travail rémunérateur et position stable. S'adresser à J.-Alphonse Alain, chef de la circulation, au bureau du journal.

ON DEMANDE une maison ou un appartement pour le 1er juin ou 1er octobre, préférablement avec un peu de terrain alentour. S'adresser à C.-C. Lindsay, Price Brothers, Chicoutimi-Centre. 14-5

ON DEMANDE — Un loyer de 5 appartements dans le l'est ou le centre de la ville. S'adresser à Casier Postal "P", Chicoutimi. 12-5

JEUNE HOMME possédant un cours classique et connaissant parfaitement les deux langues demande une position dans un magasin ou bureau. Très bonnes références. S'adresser à M. J.-B. Morneau, Kénogami, Cté Chicoutimi. 13-5

ON DEMANDE un loyer, dans le centre de la ville, de préférence au centre des rues Racine et Cartier. S'adresser à la succursale de P.-T. Légaré, rue Racine, Chicoutimi. 13-5

POSITION DEMANDEE — Un bon forgeron, 4 ans d'expérience, demande emploi. Fournira références. S'adresser à Conrad Ouellet, Kénogami, Cté Chicoutimi. 13-5

ON DEMANDE une jeune fille ayant de l'expérience de l'ouvrage général de bureau connaissant la sténographie et la clavigraphie. S'adresser au Progrès du Saguenay, 12 avenue Labrecque, Chicoutimi. 17-5

AGENT DEMANDE — On demande à emprunter $2,000 à $3,000 sur première hypothèque, à Port-Alfred. Fournira références d'honnêteté, remboursement avantageux. S'adresser à Casier 101, Port-Alfred. 16-5

ON DEMANDE — Un vendeur d'automobiles d'expérience pour voitures de $1000 à $4000. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

DIVERS

ARTICLES DE BUREAU — C'est le Progrès qui est le plus en mesure de vous servir, quand vous avez besoin d'articles de bureaux. Non pas quelques articles de bureaux, mais tous les articles de bureaux sont en vente au Progrès. JNO

LIVRES — Le Service de Librairie du Progrès vous sert en fait de livres, tout aussi bien que les grandes librairies du dehors, car il adapte son approvisionnement de livres aux besoins de sa clientèle locale. JNO

VIEUX JOURNAUX — Le Progrès du Saguenay, qui vient de faire l'inventaire de toutes ses collections de journaux, peut disposer de quelques centaines de livres de journaux qu'il vend, comme d'habitude, 2 sous la livre. Avis à ceux qui veulent s'approvisionner. JNO

IMPRESSIONS — Chaque fois que vous avez quelque chose à faire imprimer, n'oubliez pas que le Progrès du Saguenay est en mesure de vous donner entière satisfaction. JNO

PENSION — Bonne pension privée. S'adresser à 4, rue St-Valier, Chicoutimi.

BUFFALO — EVINRUDE — KERMATH — Moteurs marins de tous types, plaisance ou industrie. Neuf et occasions. Catalogues gratuits. E. DROLET, Agent Spécialiste, Chambre 311-PS, Edifice Shaughnessy, Montréal.

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade en s'adressant au No 20 Avenue Bégin. Jno

STORAGE DE FOURRURES — Pensez à la conservation de vos fourrures. Confiez-les à la maison Bilodeau, 163 rue Racine. Vous les assurerez contre le feu et les mites. Nettoyage, remise à neuf. BILODEAU, 163, rue Racine, Chicoutimi. Jno

VOULEZ-VOUS FAIRE DE L'ARGENT? — Elevez des lapins Chinchilla, c'est très facile, une mère peut avoir jusqu'à 50 jeunes par année. C'est un lapin importé d'Angleterre dont la fourrure commande de gros prix. Pour enclos, une petite boite d'environ 2 par 4 pieds suffit pour toute cabane. Quelques couples à vendre à $25.00. Renards argentés, enregistrés, seulement $45.00 le couple. Chats sauvages, sans contredit ce qu'il y a de plus payant sur le marché actuellement en fait d'élevage, c'est facile, rien à comparer avec le renard, un petit espace dans une grange, hangar, ou près de la maison est tout ce qu'il faut. Il mange de tout et l'hiver durant les temps froids, il ne mange pas, donc peu de trouble, de plus, c'est fin à garder, étant donné qu'il s'apprivoise très bien et aime la compagnie. Si ceci vous intéresse, hâtez-vous, car ils partiront vite. Rodrigue Ostigny, Plessisville, Qué. 11-5

FOURRURES — Roméo Drolet, manufacturier de fourrures. Réparations de fourrures faites à ordre. fourrures du printemps satisfaction garantie. Adressez : Roméo Drolet, 108 Latourelle, Québec. Tél. 6793. 18-6

CONVERSATION ANGLAISE — Leçons privées, 60 Boulevard Rivière du Moulin. Le soir seulement. Professeur expert. Termes modiques. 1-6

RADIO — Radio complet installé chez vous, cinq lampes, $100.00. Termes : 5.00 par mois. S'adresser à 131 rue Racine, Bloc Aubin, Chicoutimi. 1-6

A LOUER

BUREAU A LOUER — Bureau à louer, édifice Larouche, voisin du restaurant J.-P. Gauthier. S'adresser immédiatement à M. J.-P. Gauthier, 106 rue Racine, Chicoutimi. Jno

BOUCHERIE A LOUER — Boucherie à louer, située au no 8 avenue Taché, Chicoutimi-Ouest. S'adresser immédiatement à Didace Simard, à l'adresse ci-haut. 14-5

LOGEMENTS A LOUER — 3 magnifiques logements de 5 appartements chauffés sont en construction et à loyer. Pour plus amples informations s'adresser à Gagnon & Lachance, téléphone 637 ou à M. Adrien Gagnon, le soir, tél. 637. — N.B. — Pour changements dans les plans pour division ou choix des tapisseries, veuillez communiquer sans délai avec les soussignés. Jn

SALLE D'ECHANTILLON à louer, 5 appartements, coins Riverin et Racine. S'adresser à Mlle Isola Aubin, Chicoutimi. 17-5

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE — Servante d'expérience demandée pour ouvrage général. Bon salaire payé à la personne compétente. S'adresser chez Mme P. Coutu, 95 rue Racine, Chicoutimi. 16-5

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante pour service général, pour petite famille. S'adresser à nos bureaux, 12, Ave Labrecque. JNO

SERVANTE DEMANDEE — On demande une servante immédiatement. S'adresser à Mademoiselle Cyr, Tél. 802. 12-5

ALBANEL

Albanel, 10. — (De notre correspondant). —

Tableau d'honneur au Couvent des Rév. SS. de N.-D. du B. Conseil

Cours Supérieur

7ième année: Géraldine Labonté, Noëlla Bonneau, Anna-Marie Fleury, Jeanne Poirier, Alice Ouellet, Clarina Mailhot, Graziella Picher.

6ième année: Wilfrid Ouellet et Cécile Gagnon.

5ième année: M.-Gabrielle Dumais, Véronique Cantin, Polycarpe Laprise.

Cours moyen

4ième année: M.-Anne Matte, Thomas Dubé, Laurenzo Routhier, Gérard Dumais, Rosaire Hétu.

3ième année: Rozianne St-Pierre, M.-Julie Doucet, Gabrielle Pelchat, Simone Trudel, Aldéa Marcil.

2ième année: Laurette Pelchat, Ernestine Dubois, Blanche Langevin, Rose-Anna Rousseau, Louis Proulx, Lionel Gaudreault, Elizianne Routhier, Lucie Pelchat, Yvette Allard.

1ère année: Marie-Anne Gaudreault.

Cours préparatoire

Prép. A.: Alice Proulx, Blandine Allard, Joséphine Proulx, M.-Ange Dumais.

Préparatoire C.

Alma-Rose Tremblay, Eliette Ouellet, Adrienne Moreau, Raymond Drapeau, Noëlla Rousseau, Bernadette Pelchat, Annette Dubé.

BAPTEMES.

Le 30 mars, Marie-Claire-Lucie, enfant de M. et Mme Georges Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Gaudreault, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 avril, Joseph-Georges-Richard, fils de M. et Mme Adélard Dumais. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Marcil.

Le 1er mai, a été baptisé sous les noms de Joseph-Raymond, un fils de M. et Mme Georges Nadeau, marchand. Le parrain a été M. Raymond Meunier, oncle de l'enfant, et la marraine: Mlle Armandine Nadeau, de Normandin.

Le même jour, J.-M. Arthur Lizotte, un fils baptisé: Joseph-Paul - Arthur - Lionel. Le parrain a été M. Edmond Bois, de Mistassini et la marraine: Mlle Laura Villeneuve, tante de l'enfant.

Le 2 mai, M. et Mme Edouard Tremblay, faisaient baptiser une fille: Marie-Léda-Jeanne-d'Ac. Parrain et marraine: M. et Mme Dydime Laprise.

MARIAGES.

Le 17 avril, M. Eugène Dorval, comptable, de Normandin, unissait sa destinée à celle de Mlle Germaine Lamontagne, institutrice. M. Bruno Fraser, de Normandin, accompagnait le marié et M. Alphonse Lamontagne, père de la mariée, accompagnait sa fille.

Le 18 avril, M. Wilfrid Lambert s'unissait à Mlle Valéda Couture. M. Adam Lambert servait de témoin à son frère et M. Gaspard Lavoie, à la mariée.

Les nouveaux époux sont partis le même jour pour un voyage, à Québec, Trois-Rivières et Joliette.

Le lendemain, M. Alcide Doucet conduisait à l'autel, Mlle Yvonne Thibeault. M. Arthur Doucet, accompagnait son frère et M. Albert Thibeault, sa fille.

A tous les heureux mariés, nous souhaitons un bonheur parfait en ménage.

SEPULTURE.

Le 13 avril, avait lieu la sépulture de Marie Paradis, épouse de Jean Rivard, âgée de 34 ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son mari, 6 enfants.

Le 30 avril est décédé à l'hôpital de Roberval, M. Wilbrod Rousseau, de notre paroisse. Il était âgé de 67 ans.

Nos sympathies aux familles en deuil.

VA ET VIENT.

Hier, M. le vicaire de Normandin, était à Albanel, avec M. Thomas Bergeron.

M. Raymond Meunier de Port-Alfred, est en promenade ici depuis une quinzaine de jours. Il est l'hôte de M. G. Nadeau.

M. Papoléon Proulx, est de retour d'une promenade à St-Paul de Montmagny, où il a été une dizaine de jours.

MM. Elzéar et Ernest Routhier, fromagiers, sont partis cette semaine, l'un pour reprendre sa fromagerie, à Alma et l'autre à St-Ambroise.

M. et Mme Lucien Beaumier de Roberval étaient de passage ici la semaine dernière.

M. et Mme Eugène Pouliot de St-Philimon, sont en voyage de noces. Ils sont les hôtes de M. et Mme Alphonse Pouliot.

LA "TRAGEDIE" DU LAC ST-JEAN

Loyal exposé par le *Comité de Défense des Cultivateurs lésés.*

Brochure de 48 pages.

Vivante et intéressante.

Fournit bien des précisions.

Prix: 15 sous l'unité, franco $9.00 le cent, $80.00 le mille.

Soumissions demandées

"Des soumissions seront reçues, "jusqu'au 21 mai, à midi, par Messieurs les Syndics de la paroisse de "St-Louis de Chambord, Lac St-"Jean, pour la construction d'une é-"glise en pierre."

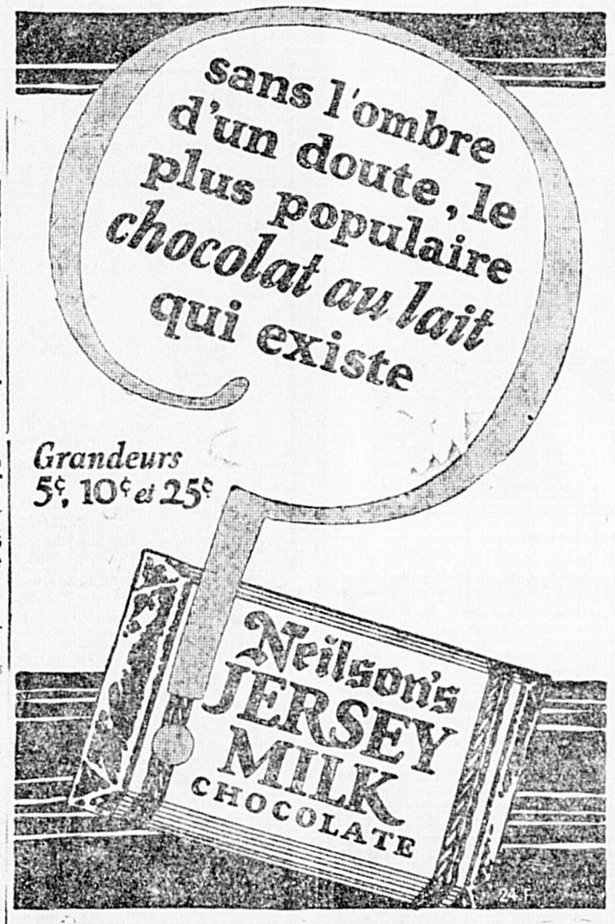
"Les plans et devis sont visibles "au bureau de l'architecte soussigné."

"Un chèque accepté par une Ban-"que à charte du Canada, égal à "10 p. c. du montant de la soumis-"sion, payable à l'ordre de la Fa-"brique devra accompagner chaque "soumission. Ce dépôt sera confisqué "si l'entrepreneur refuse de signer le "contrat."

"Messieurs les Syndics ne s'enga-"gent pas à accepter la plus basse ni "aucune des soumissions."

"ALFRED LAMONTAGNE,"
Architecte,
Rue Racine, Chicoutimi"

Lisez nos annoncet



CLAVIGRAPHE REMINGTON Portatif neuf, conditions $10.00 comptant et $5.00 par mois. Ecrivez pour détails à

Gérald Martineau
84, St-Pierre, QUEBEC, P. Q.



Une des Merveilles de la Vallée Yoho

C'est la chute Takakkhaw, qui s'élance en bas d'une montagne de plusieurs mille pieds de hauteur. La vallée Yoho, qui est atteinte de Field, en automobile, figure cette année sur l'itinéraire de la troisième excursion transcontinentale de l'Université de Montréal. C'est une attraction supplémentaire de ce voyage, déjà si intéressant. Le train spécial du Pacifique Canadien qui conduira, cette année encore, les excursionnistes de l'Université, partira de Montréal le 9 juillet et y reviendra le 30 suivant, le voyage durant exactement 21 jours. Il est organisé spécialement à l'intention des Canadiens de langue française.

RECEPTION A L'HON. LAPOINTE

Canberra, Australie, 11. — (Serv. Presse Canadienne). — Une des plus brillantes cérémonies de l'inauguration de la nouvelle capitale australienne a été la réception faite hier aux représentants des gouvernements d'outre-mer.

L'honorable Ernest Lapointe, et le ministre de la défense de l'Afrique du Sud, l'honorable F. H. P. Creswell, ont présenté les félicitations les plus chaleureuses de leur gouvernement respectif.

REUNION DU COMITE DEMAIN

QUEBEC, 11. — (De notre correspondant). — Une séance du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique aura lieu mercredi, le 11 courant, à l'Hôtel du Gouvernement. Cette séance sera sous la présidence de l'hon. Cyr. F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique. On anticipe la présence de plusieurs évêques à cette séance car la session de mai est ordinairement la plus importante de l'année. On commencera l'étude du projet lancé voilà quelque temps sur la création d'un Ordre de Mérite Scolaire.

1840 — 1927

VOYAGES
DE MONTREAL
(et Québec)

13 mai--Andania à Glasgow, L'pool
20 mai--Ascania à Ply., Cher., Lond.
x20 mai--Athenia à B'fast, L'pl, Glas.
3 juin--Alaunia à Ply., Cher., Lon.
x 3 juin--Letitia à B'fast, L'pl, Glasg.
10 juin--Andania à Glasgow, L'pool
x10 juin--Ausonia à Ply., Cher., Lon.
x17 juin--Athenia à B'fast, L'pl, Glas.
17 juin--Antonia à Ply., Cher., Lon.
o24 juin--Aurania à Glasgow, L'pool
o24 juin--Ascania à Ply., Cher., Lon.
o 1 juil.--Letitia à B'fast, L'pl, Glas.
o 1 juil.--Alaunia à Ply., Cher., Lon.

x Comporte des cabines de troisième classe pour touriste ainsi que cabines et troisième classe.

o Comporte des cabines et des cabines de troisième classe pour touristes seulement.

Pamplets illustrés, liste des voyages, etc., sur demande.
Service français
THE ROBERT REFORD CO. LTD
(Agents généraux)
Montréal, ou l'agent local.

Cunard, Anchor Anchor-Donaldson

La nouvelle s'est vite répandue..

Et le succès ne s'est pas fait attendre.

Il s'agit, vous l'avez deviné, de la nouvelle Pâtisserie Simard. La finesse de ses gâteaux, et le choix varié de ses gâteaux, et le choix varié de ses délicieuses pâtisseries feront le régal des palais les plus délicats. Commandez par téléphone 501.

PATISSERIE SIMARD
Rivière du Moulin
CHICOUTIMI



GLACE PURE

Notre glace est pure; elle peut être employée sans crainte dans les breuvages. Rappelez-vous aussi que la glace ne peut être remplacée pour la parfaite conservation des aliments. C'est une protection réelle, qui ne faillit jamais, surtout avec notre prompt service.

Abonnements, 5 mois du 1er mai **$15.00**

La Glacière de Chicoutimi Ltée

Tél. 484. 40, rue Ste-Anne
Atteniton spéciale aux commandes par téléphone.

A VENDRE

TROIS Glacières Electriques

"FRIGIDAIRE"

Usagées et de seconde main

Casier postal "G" - Chicoutimi

ATTENTION !

CHANGEMENT D'ADRESSE

M. le docteur L.-E. Gagné, donne avis qu'à partir du 3 mai, il occupera un nouveau local, No 111 Cartier, coins des rues Cartier et Morin, en face du bureau Price.

L.-E. GAGNE
Médecin
Spécialité : Voies génito-urinaires.

A NOS ABONNES DE LA VILLE

Si vous changez de domicile, prière d'aviser immédiatement l'administration afin de vous assurer un service régulier après le 1er mai.

Nom .....
Adresse actuelle .....
Nouvelle adresse au 1er mai:
.....

Retournez-nous ce coupon par malle

ATTENDEZ-LA

La maison **PHILIPPE MAZIADE**

Rue Racine Chicoutimi-Centre

croit devoir annoncer au public acheteur qu'elle fera distribuer par malle, ces jours-ci, une circulaire qui surprendra agréablement sa bourse. Vous aurez certainement la vôtre. Attendez-là.

NAPOLEON ET HORTENSE ET L'HISTOIRE

Une des impressions les plus agréables que nous donne parfois l'histoire anecdotique, c'est de nous amener à rencontrer dans un personnage appartenant à la race des conquérants, sous la rude enveloppe d'un homme de fer et de domination, un sentiment tendre, fait de simplicité familiale, et qui le met immédiatement au niveau du commun des mortels. Et quand ce sentiment est quasi paternel et se manifeste pour l'enfant d'un autre, le cas, rare en soi, touche de façon particulière. C'est ce qui arrive avec Napoléon tel que nous le montrent les "Mémoires" de la Reine Hortense.

La publication, qui fut, comme l'on sait, la dernière pensée du Prince Napoléon, a été assurée par M. Jean Hanotaux. Elle nous présente un Premier Consul, voire un Empereur sinon imprévu — car ses sentiments pour Hortense étaient connus — du moins un chef de famille plein d'attention, d'une intimité affectueuse qui laisse voir qu'à l'occasion l'ogre savait sourire, se penchait sur les enfants, descendait jusqu'à eux avec des délicatesses et même des gamineries que l'on n'aurait pas soupçonnées.

Notez que, dans le cas présent, Napoléon eut à gagner la sympathie de la petite Hortense. Celle-ci avait vu d'un oeil courroucé le mariage de sa mère avec le général Bonaparte. Elle s'était écriée, pleine de colère, s'adressant à son institutrice, Mme Campan: "Je lui laisse toutes ses conquêtes, mais je ne lui pardonnerai jamais celle de ma mère!" Une des raisons était qu'elle avait entendu Bonaparte dire du mal des femmes et elle demeurait étonnée qu'il eût voulu en prendre une. Elle le lui écrivit même, alors qu'à peine marié il était parti guerroyer en Italie. Il lui répondit avec esprit que "de même lorsque l'on dit du mal des hommes l'on s'excepte, lorsque l'on dit du mal des femmes l'on excepte celle dont les charmes et la douce influence ont captivé notre coeur et attaché nos sentiments."

Il ajoute qu'il sera pour elle un père et qu'elle arrivera à l'aimer comme son meilleur ami. En quoi il se montre prophète, car cela arrive. La lettre, datée du quartier général de Milan, est, au reste, précédée d'une boîte de parfums. Le général en chef de l'armée d'Italie ne s'en contente pas. Il ajoute: "Je vous apporterai cent belles choses." Et même, impatient de lui plaire, il lui envoie par Marmont et Lavallette des montres et des chaînes de Venise...

Un coeur ainsi assiégé est bien près de se rendre. Il se rend, car Bonaparte, revenu d'Italie et plus que jamais amoureux de Joséphine, se prend d'une réelle affection pour Hortense, cherche à l'instruire, lui donne à lire à haute voix, un soir après dîner à la Malmaison, "Atala", nouvellement paru, où elle s'embrouille, et voyant son embarras, y substitue un rapport général du ministre des finances à la veille d'être présenté au corps législatif, où elle s'embrouille encore plus, confondant les centaines de mille francs, les millions et les milliards, ce qui amène Bonaparte, qui a tout cela dans sa tête, à rectifier et à s'écrier: "Mme Campan ne vous a donc pas appris à compter?"

Cette intimité, charmante, se resserre, bien que le Premier Consul soit absorbé par le travail, ne prenant de repos ni le jour ni la nuit et semblait pouvoir se passer de manger comme de dormir. A ces moments-là, on ne le voyait qu'à l'heure du dîner. Il descendait alors chez Joséphine, où Hortense se trouvait, et s'il était en avance, il surprenait la mère en train d'achever sa toilette. Alors il tourmentait celle-ci, critiquait sa coiffure, dérangeant les fleurs, les replaçant et appelant au bon goût de sa belle-fille pour en juger. Mais, raconte Hortense, "les jours où il était préoccupé de quelque affaire, il entrait d'un air sérieux, s'asseyait dans un grand fauteuil près de la cheminée ou se promenait dans la chambre sans faire attention à personne. "Pas encore prête"? était le seul mot qu'il eût dit. Le dîner se passait ainsi: il durait dix minutes. Quelquefois même il se levait de table avant qu'on eût servi le dessert. Ma mère le lui faisait observer. Il souriait, se rasseyait un instant et nous quittait de suite sans nous avoir adressé la parole. Quand il était dans cette disposition d'esprit tout le monde tremblait devant lui."

Mais il n'était pas toujours ainsi de mauvaise humeur et Hortense, venant à s'habituer à cette nature mobile, se mit à l'aimer. Quant à lui, ses sentiments pour elle ne firent que s'affermir et quand il fut question de la marier il proposa son frère Louis, car l'ayant élevé il le regardait comme son fils. "Nous adopterons leurs enfants, dit-il à Joséphine. Mais il faut que les jeunes gens se trouvent heureux de notre plan." Les deux jeunes gens se plurent. Le mariage eut lieu. La naissance d'un fils combla la joie de Napoléon qui ne pensa plus qu'à faire de l'enfant son héritier.

Il le choie, il le gâte. Aux Tuileries, à dîner, il le place au milieu de la table et le laisse toucher à tout. Et l'enfant, bien qu'il arrive à Bonaparte de lui pincer les joues à le faire pleurer, lui sourit et lui tend les bras dès qu'il l'aperçoit. Il y a une scène délicieuse un matin chez Joséphine, aux Tuileries, où des dames sont assemblées pour être présentées au Premier Consul pendant que les ambassadeurs attendent dans le salon à côté. Celui-ci, descendu, se trouve en présence du petit Napoléon qui, porté par sa nourrice, lui tend les bras. Il le prend et, se mettant à se promener dans la salle, préoccupé, le rend bientôt à la nourrice. Mais l'enfant tend de nouveau les bras, il le reprend. Et le jeu continue ainsi pendant une demi-heure sans que Bonaparte ait dit un mot, absorbé par ses pensées. La paix se trouvait, en effet, sérieusement menacée.

Cet enfant semble être une de ses joies. Il en parle dans toutes les lettres qu'il adresse à Hortense. "J'ai vu avec plaisir que Napoléon se porte bien. J'espère qu'il ne cessera pas d'apprendre des fables et d'exercer sa mémoire." Il se montre gai et plaisante: "J'espère que je trouverai M. Napoléon grandi d'un pied et fort savant." Et encore, parlant toujours d'avenir: "Je désire vivement qu'il puisse assez connaître tout ce qu'il faut qu'il fasse pour se rendre digne de ses "destinées futures".

Cependant l'enfant meurt. Les sentiments de Napoléon pour Hortense ne changent pas. Il le lui a écrit: 'Rien ne peut altérer l'amitié paternelle que je vous ai vouée depuis votre tendre enfance." Mais bien qu'elle ait un autre fils, il va penser maintenant au divorce pour se créer une dynastie. La vie est vraiment trop fragile. Se reposer sur les autres pour une fin si grave lui paraît une folie. Ce qui ne l'empêche pas de chérir Hortense et de continuer à l'approuver dans plus d'un cas.

"Hortense raisonne si juste, l'a-t-on entendu dire, qu'on pourrait croire qu'elle ne sent rien, mais lorsqu'on la connaît, on voit que c'est son sentiment qui l'a fait raisonner si juste." A propos des différends qui surgissent entre elle et Louis, l'Empereur écrit à son frère qu'il ne sait pas "apprécier" sa femme. Et quand il lui écrit à elle, il lui exprimera le voeu de la voir avec Louis aussi bien qu'une personne aussi "bonne" qu'elle doit l'être. Personne, en effet, ne comprend mieux sa bonté...

Elle le sent si bien que le jour où Louis a voulu lui faire signer un contrat par lequel ils promettent tous les deux de se préférer mutuellement à chacun de leurs parents, elle a refusé pensant non seulement à l'Impératrice et à son frère, mais à l'Empereur qu'elle a toujours regardé comme son père. Aussi quand on lit les lettres inédites où Napoléon l'appelle sa "chère petite fille", se dit-on qu'elle l'est bien. Elle l'est par la reconnaissance, c'est-à-dire par le coeur. Le mot d'Hortense à Mme Campan s'est retourné contre elle-même. Il a fait non seulement la conquête de sa mère mais la sienne.

Ange Galdemar.
(Du courrier des Etats-Unis.)

Festival de la Chanson et des Métiers du Terroir

Il aura lieu à Québec, les 20, 21 et 22 Mai.



Charles Marchand — Type de Maison Canadienne — Juliette Gaultier

La vieille capitale sera prochainement témoin d'un festival d'une rare originalité, grâce à l'esprit d'initiative de la Compagnie du Pacifique Canadien et du Musée National du Canada, qui ont voulu faire revivre, dans un cadre approprié, quelques-uns des anciens usages du pays, et faire entendre, dans leurs interprétations caractéristiques, nos meilleurs artistes du terroir.

Ce "festival de la chanson et des métiers du terroir", comme on l'a appelé, aura lieu au Château Frontenac de Québec, du 20 au 22 mai inclusivement. Il comprendra toute une série de matinées et de concerts du soir, en outre d'une exposition des produits de nos industries domestiques.

Des fileuses et des tisseuses expertes, recrutées dans les vieilles paroisses de la province, y donneront même des démonstrations de leur habileté à filer la laine, à tisser l'étoffe du pays, les catalognes, les ceintures fléchées, ainsi qu'à confectionner les tapis au crochet. Au nombre de celles qui ont accepté de faire revivre sous les yeux des visiteurs, ces intéressantes industries, autrefois si en honneur sur les rives du Saint-Laurent, on remarque Mesdames Leblond, de Ste-Famille; Plante, de St-Pierre; Napoléon Lachance, de St-Pierre; F.-X. Cimon, de la Baie St-Paul; Jeanne Bouchard, des Eboulements, et N. Lord, de Ste-Marie-Salomé.

Des pêcheurs de la Côte de Gaspé viendront chanter des refrains de chez eux, comme ils le font en réparant leurs voiles ou leurs filets, tandis que d'autres de nos meilleurs chanteurs de folklore, tels que Vincent Ferrier de Repentigny et Philéas Bédard, interpréteront nos chansons de canot et de chantiers les plus en vogue.

Mais l'interprétation de nos chants du terroir ne sera pas laissée exclusivement aux "chanteux" des campagnes. Les organisateurs se sont aussi assuré le concours d'artistes de réputation internationale pour ce grand festival. C'est ainsi que l'on pourra entendre, à ces concerts, le distingué ténor Rodolphe Plamondon, dont les succès, à Paris et dans les différentes capitales de l'Europe, nous sont déjà connus. On y entendra encore Mlle Juliette Gaultier, qui s'est acquis une grande réputation à New-York, dans l'interprétation du folklore canadien-français, des chants indiens et esquimaux; Madame Jeanne Dusseau, soprano de l'Opéra de Chicago et brillante interprète de folklore; Charles Marchand, notre populaire folkloriste, dont la renommée, depuis quelque temps, a traversé la frontière; J. Campbell McInnes, baryton de Toronto, qui a remporté de grands succès dans plusieurs festivals musicaux en Angleterre.

Le célèbre quatuor à cordes "Hart House", de Toronto, qui compte parmi ses bienfaiteurs l'honorable Vincent Massey, participera aussi au festival de Québec.

Au nombre des autres attractions du festival, mentionnons encore des rondes enfantines, sous la direction de Madame Jeanne Duquette, de Québec, ainsi que l'interprétation de plusieurs numéros du folklore par la Chorale des Chanteurs de St-Dominique, de Québec. Le chœur de la Basilique chantera aussi à une messe qui sera dite spécialement pour les visiteurs, à la Basilique, le samedi matin, 21 mai.

Tous ceux qui portent intérêt à nos vieilles traditions, qui savent goûter le charme de notre folklore, ne voudront pas manquer ce festival, unique en son genre, qui aura pour cadre la somptueuse hôtellerie du Pacifique Canadien, — le Château Frontenac. Il créera un vif intérêt, non seulement parmi notre population, mais aussi aux Etats-Unis, où les admirateurs du folklore canadien ne se comptent plus. Le prochain festival de Québec fera le sujet d'une publicité spéciale chez nos voisins, et les autorités du Pacifique Canadien comptent que des centaines de touristes américains profiteront de la circonstance pour venir à Québec. Des trains spéciaux seront mis en service pour amener des grands centres des Etats-Unis, de même que de Toronto et de Montréal, tous ceux qui voudront assister à cette fête de la chanson et des anciennes industries de la Nouvelle-France.

Une excursion spéciale sera organisée, de Montréal, sous les auspices de la Société des Artisans Canadiens-Français, et l'on compte qu'un grand nombre de montréalais voudront profiter du prix spécial offert, pour se rendre à Québec en cette circonstance.

ST-GEDEON

St-Gédéon, 11. — (De notre correspondant). —

SEPULTURE.

Le 6 mai, est décédé Wenceslas Ouellet, époux de Lédie Coudé, âgé de 72 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Gédéon, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis.

VA ET VIENT

Mlle Jeanne Gaudreau de Chicoutimi a passé huit jours chez des parents et amis.

Mlle Juliette Gagnon institutrice à St-Coeur de Marie, était de passage ici samedi.

Mlles Marie-Noëlla et Marie Louise Lessard, de St-Coeur de Marie, ont passé quelques jours chez des parents.

IL N'EST PAS DE CANDIDAT

Calgary, 11. — L'hon. R. B. Bennett, C. R., député de Calgary-ouest, a déclaré hier dans une entrevue qu'il ne sera pas candidat au poste de chef du parti conservateur. Il a nié la rumeur disant qu'il disposait de ses intérêts dans la compagnie Eddy, afin de se consacrer plus librement à la politique. "Je ne suis pas candidat au poste de chef, dit-il, et je n'ai pas disposé de mes intérêts pour cette raison non plus que pour une autre".

M. Bennett critiqua sévèrement le gouvernement fédéral pour n'avoir pas résolu le problème du transport du charbon de l'Alberta en Ontario. Il dit que la Commission des chemins de fer a refusé d'entendre une audition immédiatement au sujet des taux de transport, et que le gouvernement ne l'a pas obligée à le faire.

ST-BRUNO

St-Bruno, 9. — (De notre correspondant) —

Va et vient

—Mme Aris Tremblay, institutrice, est allée passer quelques jours à Chicoutimi, où elle est été voir ses deux fillettes à l'Ecole Normale.

—M. et Mme Charles Gaudreault, de Desbiens Mill, étaient les hôtes de M. Joseph Boudreault, ces jours derniers.

La Cie Autobus et Taxis 500 Chicoutimi

A l'honneur d'informer le public qu'à dater du samedi 7 mai un nouveau service d'autobus de ville entre le Bassin et le pont de la Rivière du Moulin, a été inauguré.

Les départs seront donnés comme suit.

STATION BASSIN

François Tremblay, Capitaine. Départ toutes les heures.

STATION RIVIERE DU MOULIN

Ovila Fortin (au pont). Départ toutes les demi-heures

Le carnet de 6 billets 50 cts.

PREMIERS DEPARTS LE MATIN

Station Rivière du Moulin, 6½ h.

Station Bassin, 7 h.

JEUDI sera la journée des ECOLIERS et des ECOLIERES chez

L.-H. Carrier, Limitée

HABILLEMENTS POUR GARCONS

HABILLEMENTS de Jersey pour enfants ... ...
$2.49, $2.99, $3.49

HABILLEMENTS de tweed pour enfants, de 2 à 6 ans **1.90**



Habillements de serge, flanelle, brune, grise, bleu-marine, grandeur de 26 à 35 avec 2 pantalons, .. **7.50**

HABILLEMENTS de tweed pâle, dernier style pour garçons, 26 à 35 ... . **8.75**

HABILLEMENTS de tweed pour enfants de 2 à 7 ans **3.90**

HABILLEMENTS de serge et vécuna noir et bleu marine, qualité extra **9.90**

Pantalons

PANTALONS de tweed pour garçons 99c, $1.59, $1.99

PANTALONS pour hommes, noir, de tweed pour garçons **$1.69, $1.99**

PANTALONS de tweed barré pour hommes **3.50**

Pour vos fillettes



Pour

$1.38

$1.95

$2.50

L.-H. Carrier, Limitée

138, Rue Racine, CHICOUTIMI Tél. 166 w

Feuilleton du "Progrès du Saguenay"

LE FRANÇAIS

Par Damase Potvin

18

Marguerite prenait un plaisir visible aux récits du jeune Français. C'était la première fois qu'elle le voyait si loquace, si confiant, si heureux. Elle lui fit raconter la guerre ou, du moins, ce qu'il en savait; ces années de souffrances et de privations dans les tranchées et, à l'arrière, dans les villages où l'on s'arrêtait, partout; cette existence qui devait être si nouvelle pour lui, qu'il n'avait jamais soupçonnée, imposée par une obligation tyrannique qui lui avait même, à plusieurs milliers de lieues de distance et sur un autre continent, arraché son frère; obligation qui, d'instinct, révoltait l'âme du paysan attaché à la terre... Léon évogua, en effet, les misères et les ennuis des tranchées, les charges héroïques et effroyablement bruyantes sous la mitraille, l'ahurissement, l'affolement des troupes... Il rappela aussi les amusements enfantins du repos, à l'arrière où, souvent, l'on était terré au fond d'étables froides... Après la soupe, les anciens, accroupis sur des bottes de paille ou perchés, jambes pendantes, sur des mangeoires, racontaient des histoires. L'on écoutait, l'oeil vague, le menton bas; et l'on dormait ensuite à moitié, pendant qu'au dehors la nuit, aux aguets, protégeait tant bien que mal l'escouade contre les taubes. Il dit la boue des relevées, l'écrasant labeur des corvées, devant la mort; enfin, tout le calvaire d'où fusaient quand même le rire et la gaieté; les marches interminables et accablantes où l'on riait pour des riens: un peu de paille trouvée et qu'on s'arrachait, une soupe trop chaude, un gourbi branlant, une heure de répit, une blague lancée devant un obus mal dirigé, une chanson nouvelle...

Marguerite frissonnait à ces récits; elle s'imaginait d'autres souffrances qu'il ne disait pas et qui avaient été, sans doute aussi, celle de son pauvre frère; et des larmes brillantes que l'engagé voyait luire à la clarté stellaire coulaient de ses beaux yeux. A ces récits terrifiants, elle préféra les autres, ceux du village plus tranquille que le champ de bataille ou que la tranchée par les jours d'attente dans le combat ou encore les granges et les étables bruyantes de l'arrière. Et Léon dut revenir au village.

Il raconta qu'un jour il était allé mener boire des chèvres à la fontaine qui jaillissait d'un puy non loin de la terre paternelle. Cet endroit était, rappelait-il, le rendez-vous de tous les oiseaux des Cévennes. Il en venait, croyait-il, jusques du pays bas. Parmi les touffes de cresson et les flèches d'eau qui entouraient la fontinette, les oiseaux, qui venaient boire et se baigner, faisaient rage. C'était un tapage assourdissant de coups d'ailes et de coups de becs. On voyait là, pêle-mêle, se battant ou se faisant des mamours, des chardonnerets à plumules jaunes, des bouvreuils à l'oeil rond et inquiet, des fauvettes babillardes, des bergeronnettes légères comme des papillons, des mésanges méchantes et bêtes. Du haut des chataigniers qui entouraient la source descendaient, parfois par terre, des oisillons, frais émoulus du nid, et que les autres bousculaient sans pitié... Il ramassait de pleines poignées de millet qu'il lançait aux oiseaux, surtout aux plus petits... Tout à coup pendant qu'il s'amusait à cette dînette d'oiseaux, il vit un épervier planer au-dessus de la fontaine, descendre comme une flèche, fondre sur une fauvette et l'enlever. Cette fauvette était justement la mère de trois oisillons qui touchaient terre pour la première fois. Toute la bande des oiseaux, chardonnerets, bouvreuils, linottes, mésanges, fauvettes, effrayée à la vue de l'émérillon, s'était envolée et, seuls, restaient au bord de la courbe, les pauvres petits de la fauvette enlevée par l'oiseau de proie. Il en eut pitié; il se mit à la recherche de leur nid, le trouva, les y déposa, leur donna des sauterelles dont il ramassa des poignées dans un petit chaûme voisin. Le lendemain, il revint et donna de nouveau à manger aux oisillons. Il avait apporté un fusil, pensant avec raison que l'épervier reviendrait. Il le vit, en effet, tourbillonner au-dessus de la fontaine et descendre; mais le monstre n'alla pas loin. Un coup de fusil l'abattit dans des touffes de fougères. Il courut pour s'en saisir; mais l'oiseau n'était pas mort tout à fait. Il lui donna un grand coup de bec au front...

Et Léon montrait à Marguerite une légère cicatrice qu'il portait au front près des premiers cheveux:

"Ce n'est pas une blessure de guerre, malheureusement," fit-il remarquer avec mélancolie.

Marguerite, émue, songea qu'il était mieux que ce ne fut pas une blessure de guerre. Il y a de la haine dans une blessure de guerre et celle que portait Léon au front était le témoignage de sa bonté. Elle fut heureuse d'apprendre que pendant quelques jours, il avait amoureusement veillé sur des oisillons menacés par un vilain oiseau de proie qui avait ravi leur mère, et savoir qu'elle serait l'objet de la même bonté la comblait d'allégresse. Celui qui avait conservé à la vie de misérables petits oiseaux saurait être pour elle une force et un soutien. Il était bon et il était brave; il l'avait prouvé par Dieu sait quelles souffrances. Il était travailleur également et, sur ce point, elle en savait quelque chose. C'était pour elle des raisons de l'aimer plus encore.

Marguerite s'approcha davantage du jeune Français. Ne sachant quoi dire, elle hasarda:

"Et les petits de la fauvette enlevée par l'émérillon, que devinrent-ils?"

—Je les ai nourris plusieurs jours de vermisseaux et de millet. Un jour, quand j'arrivai à la fontaine, je les vis voltiger à l'entour; mais ils regagnèrent vite leur nid. Le lendemain, ils avaient disparu. Mes petites fauvettes, je n'en doute pas, furent heureuses comme tous les oiseaux.

Marguerite était captivée par tant de bonté.

"Tu ne dois faire, Léon, que des heureux," murmura-t-elle soudain, se rapprochant tellement du jeune homme qu'elle fut presque dans ses bras.

Sans plus de timidité, l'engagé l'embrassa tendrement au front.

La nuit était tout à fait venue, répandant sur la campagne une sérénité infinie. Dans l'étendue de la voûte nocturne seule vivait étrangement la palpitation des étoiles. Sur le sol, c'était partout de grandes taches de lumière blanche coupées d'ombres noires tombées des toits et des arbres. La campagne, lasse de bruit, entrait dans ce vaste silence où toutes les vingt-quatre heures elle renouvelle ses forces pour l'agitation du lendemain. Au loin, la Baie apparaissait comme une grande chose grise qui remuait sensiblement. L'on percevait à peine le murmure des bois de la colline qui semblait s'être rapprochée et dont on distinguait encore la masse immobile et ténébreuse. Toute une vie menue palpitait dans les champs, au fond de l'ombre. Dans les branches paresseuses des saules du jardin, l'on babillait encore surtout quand un léger coup de brise agitait les frondaisons; l'on entendait secouer de petites ailes engourdies et, en levant la tête, l'on pouvait apercevoir, sur des branches, de minuscules boules alignées en brochettes. Pas une branche, qui n'eut un oiseau perché. Les arbres proches, saules grêles et noueux, érables trapus, semblaient avoir grandi tout à coup; étincelant, le jour, dans leur verdure, ils étaient tristes à cette heure. Les fleurs du parterre, brillant d'abord comme autant de petites lumières colorées, s'éteignaient bientôt une à une. Toutes, géraniums et anémones, belles-du-jour et marguerites, avaient refermé les folioles éclatantes de leur corolle. Dans le chaûme d'à côté, l'on percevait le trot menu des mulots et des musaringues à travers les herbes sèches qui bruisaient... Est-ce loin, est-ce proche?.. on ne sait, mais cela doit venir du ruisseau qui a donné son nom à la prairie, scène de la dernière corvée des foins; l'on entend une note monotone, plaintive, comme parlée à demi voix, vite articulée, suivie d'un ramage étouffé, une bordure délicate de glous-glous. C'est un crapaud d'eau qui, sans doute, chante le souvenir des concerts cacophoniques des hordes batraciennes qu'exécutaient, les soirs de pleine lune de mai, ses frères dont il survit en cette saison tardive, et aussi ses soeurs les grenouilles, et les gros wawarons, chefs de la tribu, pour célébrer l'arrivée du printemps au Témiscamingue...

Léon Lambert resta un instant comme effrayé du coup d'audace dont il croyait s'être rendu coupable à l'égard de Marguerite. Pendant quelques minutes, il s'attendit à une vive rebuffade de la part de la jeune fille dont le minois frais et souriant, d'abord, l'effraya presque. Mais ses craintes se calmèrent vite et son âme à l'unisson de celle de son amie put goûter, durant les instants suivants, en toute sécurité, la douceur de cette belle nuit champêtre...

Il faut le reconnaître, Léon Lambert était bien le garçon le plus timide en amour, le plus empêtré, par conséquent, le moins capable de se tirer par ses seules forces des pas difficiles où il avait laissé tomber son coeur. Comme nos paysans, sans doute, ces gas des campagnes de France s'amusent peu aux bagatelles de sentiments. Les mariages, dans nos campagnes du pays de Québec, se bâclent vite. Nos jeunes gens ne s'avisent pas souvent de devenir amoureux et ainsi de laisser traîner la chose en longueur. Non seulement nos gas s'abstiennent de souffler mot

(à suivre)



LA PRESSE PARLE DU DESARMEMENT

On est d'opinion que la conférence sera utile.

On sait avec quelle insistance M. Paul-Boncour répète à Genève que la France ne saurait accepter de limitation qui s'applique à l'armée de terre, ou à l'armée aérienne mais non à la marine.

On sait d'autre part que, sur la limitation des forces navales, deux thèses s'opposaient: thèse britannique qui consiste à fixer, pour chaque catégorie de navires, comme on l'a fait à Washington pour les unités de combat, un chiffre de tonnage, différent d'ailleurs pour les différentes puissances, mais dans les bornes duquel chacun devrait se tenir; thèse française, qui, acceptant ou se résignant à subir, en matière de cuirassés, les proportions fixées à Washington (Etats-Unis et Grande-Bretagne 5; Japon, 3; France et Italie, 1,75), n'acceptait, pour l'ensemble des autres types qu'une indication de tonnage global [illegible] d'imposer, conservant la liberté de distribuer à son gré ce tonnage au mieux de ses besoins et de ses convenances, entre les croiseurs, les destroyers et les sous-marins.

Limitation globale, limitation par catégories: ainsi se résumait l'antithèse.

Pour tout concilier, M. Paul-Boncour proposait que chaque puissance fit connaître, de façon détaillée, son programme de construction, c'est-à-dire la façon dont elle répartirait entre les différents types le tonnage qui lui serait alloué.

Au délégué italien cette concession apparaît comme excessive. Le délégué britannique vient de faire connaître que son pays la jugeait, au contraire, insuffisante, et ne consentirait jamais à rien qui puisse empêcher d'étendre à d'autres catégories de navires, lors de la conférence proposée par le Président Coolidge, les [illegible] aux bâtiments de

ligne par la Conférence de Washington.

En vain le délégué américain a-t-il protesté que son gouvernement ne faisait nullement une question de prestige du succès de ses propositions et ne souhaitait que, le succès des travaux de la Société des Nations.

Ce n'en est pas moins une opposition formelle qui s'ajoute aujourd'hui, sur un point essentiel, à tous les désaccords de détails que nous avons signalés au jour le jour.

Il semble, après cela, que tout ce que puisse faire la commission préparatoire, ce soit d'adresser son rapport au conseil de la Société des Nations, qui jugera s'il y a encore lieu de réunir la conférence du désarmement.

En majeure partie, notre presse n'y croit plus guère.

Si M. Pierre Bertrand, donnant pleinement raison à M. Paul-Boncour, écrit au "Quotidien" que "ce n'est pas un échec", mais un simple ajournement, c'est qu'il a une puissance de mysticisme qui le persuade que "en telle matière, la volonté des peuples est souveraine, et ils veulent aboutir".

"L'Homme Libre" se flatte que, seule de son avis à Genève, l'Angleterre ne s'obtinera pas à faire échec au désarmement.

"L'Oeuvre" qui voit bien qu'on risque désormais de se séparer sans avoir abouti, conclut que nous avons à présent un motif de plus de nous tenir à l'écart des conversations entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Cette conférence restreinte, les travaux de Genève eussent pu la servir s'ils avaient abouti. "Mais il est inconcevable qu'on ruine les délibérations de tous au nom de l'intérêt de quelques-uns."

Toutes les parties du grand problème ayant été évoquées avec un égal insuccès, la "Volonté" estime que mieux vaudrait ne pas insister. On a choisi une mauvaise route, on s'aperçoit qu'elle aboutit à une impasse. "Il faut rebrousser chemin et prendre une autre voie, celle qui fera du désarmement la conséquence d'accords continentaux de sécurité et d'arbitrage obligatoire".

A. M. Paul-Boncour, M. de Givet ("Avenir") reproche d'être allé déjà trop loin sans consulter le pays ni tenir compte des droits du Parlement.

A moins de reconnaître à toute nation la liberté de répartir son tonnage comme il lui convient, M. A. Thomazi ("Figaro") juge que la conférence n'a qu'à renoncer à l'oeuvre entreprise.

De l'impossibilité de concilier des politiques aussi contradictoires, Pertinax constate à "l'Echo de Paris" que l'Allemand seul fera ses délices: "Si l'entente s'accomplit la France est brisée. Si la conférence tourne à la débâcle, il plaide l'inexécution des promesses de Versailles et répudie les clauses militaires qu'il élude de son mieux en attendant."

C'est aussi l'opinion de M. Bainville à "l'Action Française": "Cette conférence ne sera pas perdue pour tout le monde.. L'Allemagne se sert de l'occasion pour poser des principes qui lui profiteront plus tard".

(Du courrier des Etats-Unis).

M. W. Ouellet est decede a St-Gedeon

St-Gédéon, 11. —(De notre correspondant). — St-Gédéon vient de perdre un de ses bons citoyens en même temps qu'un pionnier de la paroisse dans la personne de M. Wenceslas Ouellet, décédé à l'âge de 76 ans.

M. Ouellet fut toujours un citoyen intègre, un colon et un cultivateur honnête et sans reproche.

Malade depuis environ six mois, le défunt savait dès le début que la fin était proche, vu son grand âge. Il avait cependant conscience d'avoir bien employé sa vie et il fut toujours confiant dans la miséricorde de "Celui qui sonde les reins et les coeurs".

Sa fin fut comme sa vie: Celle d'un juste.

Il laisse pour le pleurer une belle famille; outre son épouse, née Coudé, huit garçons lui survivent; ce sont MM. Méridée, Johnny, Ernest, Michel, Adélard, Emile, Joseph et Almas, ainsi que deux filles Mmes Maurice Fortin, de St-Gédéon, et Elie Bergeron, de Péribonka.

Les funérailles ont eu lieu à St-Gédéon, hier.

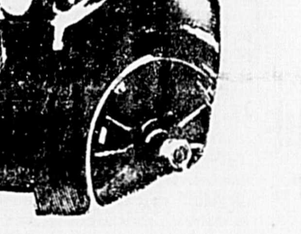
Le "Progrès" s'empresse d'offrir à la famille en deuil ses plus sincères condoléances.

EN ROUTE VERS L'OUEST

QUEBEC, 11. — (De notre correspondant). — La baronnesse de BoiOrosdy, de Budapest, Hongrie, est arrivée, samedi matin à Québec à bord de l'Empress of France" en route pour l'Ouest où elle va suivre l'exemple de beau-fils le comte Palffy qui exploite une terre là-bas. La baronnesse est arrivée avec un bagage considérable et sur le bateau elle avait passé un arrangement avec le commis de la caisse pour la garde de son argent et de ses bijoux pour une valeur de $75,000. Cette noble hongroise est âgée de 55 ans et parle couramment l'anglais et le français. Son beau-fils lui a acheté deux "ranchs" dans la Colombie Anglaise.

"Confiez-nous vos impressions"

Lisez nos annonces | **Encouragez nos annonceurs**



Nous aimons à faire connaître à tous ceux que l'industrie de l'élevage du renard intéresse ou à ceux qui ont l'intention de s'y intéresser que nous sommes à former une société pour faire l'élevage des renards noirs argentés enregistrés et de haute qualité. Cette société portera le nom société "Hébert de Renards argentés". Ceux qui désirent prendre quelques parts qui sont de $200.00, devront s'adresser, pour plus de renseignements à

J.-A. TREMBLAY
Eleveur de renards
HEBERTVILLE VILLAGE



Pour vous, Madame

qui vous fatiguez et perdez un temps précieux à laver votre linge, avec des laveuses démodées ou avec un matériel quelconque.

Nous vous offrons

aujourd'hui avec la merveilleuse laveuse électrique "SAVAGE", dernier cri de perfectionnement, un moyen agréable, rapide et économique de faire votre lavage.

LA LAVEUSE ELECTRIQUE SAVAGE

est indispensable à toute ménagère, soucieuse de son temps et de son argent.

LA SAVAGE

vous donne du linge blanc, n'importe quoi, draps, chemises, linge fin, et même tapis tressés sont lavés, essorés, avec douceur, sans aucun dommage et d'une façon complète.

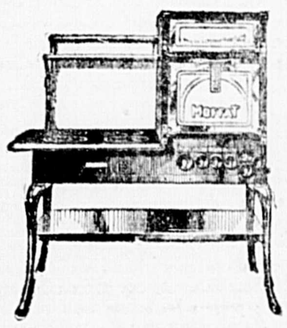
LA LAVEUSE ELECTRIQUE SAVAGE

réalise pour son propriétaire le MAXIMUM DE PROFIT.

Ne vous gênez pas pour venir nous demander tous renseignements et conditions d'achat de cette petite merveille.

Nous avons aussi la laveuse électrique CONNOR avec girateur dont la réputation est désormais faite. Satisfaction garantie vous sera donnée avec cette laveuse.

Avec la CONNOR vous aurez en plus 3 jolis cadeaux à choisir.



Gratis
1 fer à repasser
1 panier osier solide
1 séchoir
1 bouilloire, 1 cuve

Poêles électriques, toutes grandeurs, tous styles. De

$20.00 à $264.00

Fers électriques, tous prix

Magasin Central

LE PLUS GRAND MAGASIN DE
GAGNON & FRERE

Rue Racine **Chicoutimi-Centre**



De L'EAU CHAUDE *Continue* à peu de frais!

N'avez-vous pas souvent désiré un débit d'eau chaude continu—toujours à votre disposition quand vous tournez le robinet?

Pour quelques sous par jour, un Chauffe-Eau Electrique A & F McClary, ajusté à votre chaudière, vous procurera cette commodité—sans changer votre tuyauterie, sans ennui, sans retard. Et vous y trouverez une notable économie.

La chaux et les sédiments ne diminuent en rien l'efficacité du Chauffe-Eau A & F McClary. Grâce à cet appareil merveilleux et au Revêtement "Fibreform" McClary, vous aurez toute l'eau chaude dont vous aurez besoin, à coût minimum et avec un maximum de satisfaction. Il convient à tout système de consommation—taux fixe ou compteur.

Prix et renseignements chez le consignataire de la Maison McClary.

401F

CHAUFFE-EAU Electrique A&F McClary's

Voir aussi la Cuisinière Electrique McClary et ses Eléments Speedirom

Une transformation s'opère dans l'Industrie Automobile

DEPUIS quelques années la vogue publique a passé des pneus à haute pression aux pneus ballon — du frein sur deux roues au frein sur les quatre roues — du vilebrequin à cinq paliers à celui à sept paliers.

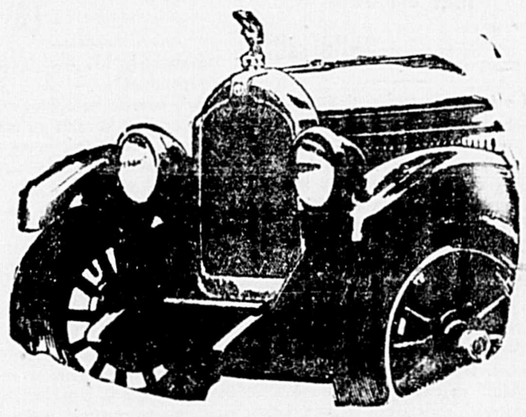
Maintenant les automobilistes expérimentés demandent un moteur qui ne se détraque jamais et n'offre pas les inconvénients des soupapes et du carbone — un moteur silencieux au début et qui reste tel après des milliers de milles. Ils exigent un moteur d'un rendement et d'une activité extraordinaires, qui fonctionne bien indéfiniment.

Le moteur Knight sans soupapes, depuis longtemps en usage sur les plus beaux autos d'Europe et d'Amérique, est reconnu par les experts de ces deux continents comme le nec plus ultra en fait de moteur, parce qu'il possède les qualités que les automobilistes recherchent.

Le nouveau Falcon-Knight est le premier auto à moteur Knight dans la catégorie des prix modérés.

Les modèles fermés du Falcon-Knight sont présentement exhibés.

Falcon Motors Corporation. - - - Détroit



Falcon-Knight

FALCON KNIGHT

L.-A. SWEEZEY, Automobile

416, RUE RACINE, TELEPHONE 811

Chicoutimi

CALENDRIER

Mercredi, 11 mai 1927
SAINT EPIPHANE, Evêque.

Epiphane était de Palestine, et naquit vers l'an 510. Il mena longtemps la vie solitaire avant d'être élevé à l'Episcopat de Salamine. Il disait : Dieu ne donne pas gratuitement le royaume des cieux; mais on peut l'acheter à peu de frais quand on ne peut donner davantage, et que ce peu est fait pour l'amour de celui qui donne tout : un morceau de pain, une obole, un verre d'eau froide, peuvent mériter le ciel, quand une grande charité est le principe de ces actions. Il mourut l'an 405 de J.-C.

Bulletin météorologique.
NUAGEUX ET FRAIS

Le résultat des Elections

Lundi soir, le 16 mai, jour des élections, le "Progrès du Saguenay" donnera le résultat des élections. Le résultat sera reçu directement à nos bureaux par le télégraphe, affiché sur un tableau, à la porte et donné par mégaphone pour ceux qui se rendront, nombreux nous l'espérons, devant nos bureaux, avenue Labrecque.

On pourra aussi communiquer avec la rédaction, ce soir-là, en appelant 457 et 651, dès sept heures.

LA ROUTE D'ARVIDA

La route de Chicoutimi Arvida se terminera dans un laps de temps plutôt limité. On nous apprend en effet que les travaux qui restent à faire, dans Arvida seront commencés dans quelques semaines. On demandera prochainement des soumissions. Les ingénieurs ont terminé leur travail préparatif.

DOMINION STORE

Les magasins Dominion ouvriront à Arvida, après Jonquière, Chicoutimi, Port Alfred un vaste magasin, tout prochainement.

SUCCURSALES A ARVIDA

La banque de Montréal commencera prochainement la construction d'une succursale à Arvida. On dit aussi que la banque Royale fera de même sous peu. La ville d'Arvida prend une apparence plus gaie et plus attrayante depuis que la municipalité a commencé la plantation des arbres, dans les rues.

ELLE PAYERA LES DOMMAGES

La compagnie des Messageries de Jonquière vient d'être condamnée à payer à la famille Boily de Jonquière la somme de $200 et les frais, en dommage à la suite de la mort du fils de M. Boily. Cette action s'est plaidée au terme du mois d'avril, de la cour Supérieure.

POUR LE 15 MAI

On nous annonce de Québec, que le service de malle sur le convoi St-Félicien-Chicoutimi, sera définitivement en fonction, le 15 mai prochain.

TERRAIN VENDU

Le terrain sur lequel M. Guay devait construire une maison appartements vient d'être vendu à M. Louis Gagnon , pour la somme de $11,000.

Elle a gagne $5.00 en or

Nos félicitations à Mlle Graziella Matte, de La Sarre, Abitibi, qui nous fait tenir ce matin la série complète des coupons du "Progrès du Saguenay" en même temps que trois abonnement. Nous serons heureux de lui faire parvenir le $5.00 en or qu'elle a bien mérité. Nous profiterons de la circonstance pour lancer un nouvel appel à tous ceux que la proposition peut intéresser. Collectionnez les lettres du *Progrès du Saguenay* et faites nous parvenir cette série de coupons avec un abonnement et vous aurez un magnifique cadeau. Pour deux abonnements vous aurez $2.50 en or et trois $5.00.

Propagez le "Progrès"
De nouveaux abonnements!!!
La Librairie du "Progrès"!

Demandez la saucisse "Octo Spécial"

Les gens actifs se procureront un contrat payant en s'adressant à Roméo Roy, gérant du district pour la Capital Life, C.P. 225, Chicoutimi.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

L'APPEL NOMINAL A ROBERVAL LUNDI LE 9

MM. Moreau et Arcand ont parlé devant 1500 personnes à l'assemblée contradictoire qui a suivi.

Roberval, 11. — (De notre correspondant). — Plus de 1,500 personnes venues de tous les coins du comté du Lac St-Jean, ont assisté lundi, à l'assemblée contradictoire qui a suivi l'appel nominal.

MM. Moreau et Arcand se sont présentés lundi devant leurs électeurs à une grande assemblée à l'occasion de l'appel nominal.

M. L'officier rapporteur, M. George Levesque, ayant reçu le bulletin de présentation des deux candidats en présence, ceux-ci ont fait chacun un discours. Il nous serait cependant difficile de dire qui de l'un ou de l'autre, aura le bonheur de triompher lundi prochain. M. l'avocat Bergeron, président de l'assemblée, présente les orateurs et insiste pour que la nombreuse assistance soit calme et qu'elle écoute les discours des partis opposés sans faire de manifestations trop bruyantes. Il y a, dit M. Bergeron, bon nombre de dames dans l'assemblée, ce dont je suis fier, et je leur promets même de faire une pétition pour qu'on fasse chauffer la salle, et l'assemblée se tenait en plain air. Les orateurs furent l'hon. M. Emile Moreau, candidat ministériel, M. Arthur Arcand, candidat indépendant, M. Armand Sylvestre, député fédéral du comté et M. Jolicoeur, E.E. D. de Québec. Tout se passa comme dans le meilleur des mondes, excepté un peu de cahut pendant le discours de M. Jolicoeur, nous pourrions peut-être attribuer cela au fait que l'assistance écoutait attentivement depuis deux heures et qu'il était quatre heures et demi. L'Hon. M. Moreau, commence par faire l'éloge du premier Ministre. "Vous avez messieurs, dit-il, à juger le 16 prochain, l'administration d'un homme. Cet homme, vous le connaissez aussi bien que moi il est de lignées, et de famille illustres, ses ancêtres ont fait honneur au pays tout entier; cet homme que nous devons aujourd'hui supporter de toutes nos forces, c'est le grand Alexandre Taschereau. Faut-il, messieurs, vous rappeler les oeuvres accomplies par notre gouvernement? Vous parlerai-je des lois salutaires qui nous sont venues depuis que l'hon M. Taschereau est à la tête de la province. Commençons par la loi des accidents de travail. M. Taschereau est le seul des premiers Ministres de toutes les provinces du dominion, qui ait songé à établir une loi qui protège et voit à rénumérer l'ouvrier malade, à subvenir aux besoins des veuves et des orphelins. Que dire maintenant de la loi de l'assistance Publique; on l'a critiquée cette loi. Elle n'était pas parfaite, sans doute, car elle était faite par des hommes, le clergé a demandé d'y faire quelques modifications et le gouvernement s'est empressé de se rendre à leurs demandes. Vous savez, mes amis combien d'hôpitaux et d'institutions de charité de toutes sortes ont bénéficié de cette excellente loi. M. Taschereau n'était pas homme, non plus, à se désintéresser de l'éducation. Secondé par un excellent collègue, l'hon. M. David, secrétaire de la Province, de qui relève ce département, l'hon. Premier Ministre en est venu à octroyer les collèges classiques, les écoles de beaux arts; et l'école des hautes études commerciales ont aussi profité des largesses du gouvernement. Inutile de vous parler de la nouvelle attitude que vient de prendre le gouvernement au sujet de la voirie. Vous le savez, messieurs, c'est vous comme moi qui en profitez. Le gouvernement entretient à ses frais tous les chemins améliorés. Quelle charge cela enlève aux municipalités et aux contribuables? A vous d'en juger. Je voudrais aussi vous parler de la loi d'adoption, mais le temps me manque, et d'ailleurs vous savez combien de pauvres petits êtres qui seraient sans foyer et sans nom, bénéficient de cette excellente mesure.

L'honorable M. Emile Moreau, candidat libéral, énumère ensuite les montants d'argent qu'il avait obtenus pour le comté. C'est ainsi, que dans une période de 8 années, il a fait voter pour le lac St-Jean, la somme de $2,149,019.19 ainsi reparti, travaux de colonisation $588,858.90; octrois à l'agriculture de 1919 à 1923, $53,255.85; département de l'agronomie, $16,907.96; octroi à l'agriculture, de 1923-1927, $74,210.27; agronomie et fermes d'expérimentation, $41,873,.43; octrois scolaires $177,788.21; octrois pour pont en fer, $197,463.97; primes de défrichement, $24,462; pour voirie à 2.3 et 50 pour cent $974,199.

M. Moreau fut le principal bienfaiteur de l'hôpital St-Michel, de Roberval, contribua à l'établissement sur des bases solides, de l'Unité sanitaire qui dispose, dans l'hôpital plus haut nommé de tout le matériel nécessaire pour son travail. Il a aussi donné beaucoup de son temps dans la réalisation des projets de Mistassini et a toujours parlé en faveur de la fabrication sur place de nos produits. Il a aussi fortement insisté pour que le chemin de fer de ceinture passe par Normandin et Albanel et il est un des artisans de la route Québec-Lac St-Jean.

Je veux, en terminant, vous dire un mot de l'agriculture et de l'industrie laitière. C'est laquestion, vous le savez, qui me tient le plus au coeur. Etant moi-même cultivateur et colon, j'ai toujours eu comme ambition, que notre belle région ait la renommée qu'elle mérite en ce qui regarde la terre.

On nous accuse de nous mettre à genoux devant le capital et l'industrie, je vous dirai que ce que j'estime le plus, c'est l'agriculture, y ayant moi-même fait ma vie, comme vous le savez.

Ceci n'amène à vous dire un mot de cette fameuse, et je pourrais dire cette brûlante affaire du Lac St-Jean. Vous savez, messieurs, ce que j'ai fait et quelle attitude j'ai prise à ce sujet. La compagnie a agi de façon illégale, je l'admets, et elle sait qu'il lui faudra payer cher son acte. Là encore, le gouvernement s'est empressé de voir à protéger le propriétaire contre la compagnie, et vous en avez la preuve en lisant la loi spéciale créée à cet effet, laquelle loi vous a envoyé ici les commissaires que vous connaissez, et qui méritent toute la confiance des honnêtes gens. Le peuple, messieurs, dit en finissant M. Moreau, ne gouverne que tous les quatre ans. A vous donc, le 16 prochain de gouverner et de dire au parti libéral s'il a bien agi depuis trente ans qu'il est au pouvoir. Je suis sûr que la réponse sera affirmative et je vous remercie. Longs applaudissements.

M. ARCAND

M. Arcand. "Mes bons amis, dit M. Arcand en commençant, je n'ai pas l'habitude de parler en public, car je suis un cultivateur qui cultive sa terre et je ne connais rien de la rouerie des grands parlementaires. Je me présente devant vous comme candidat libéral-indépendant. Une convention des électeurs du comté m'a pressé d'accepter de me porter candidat contre l'hon. M. Moreau. Je fus moi-même, autrefois, un partisan de M. Moreau. Mais je n'ai jamais promis à l'hon Ministre que je finirais mes jours sans lui dire qu'il n'a pas rempli complètement le mandat que nous lui avions confié. Je lui avais encore moins promis de toujours me conformer à la politique de M. Taschereau et de ses collègues du cabinet. M. Moreau nous vante l'administration de son gouvernement, et cela dans tous les départements. Peut-il nous dire, par exemple, que le cultivateur est traité comme il devrait l'être dans la province? Nous dira-t-il que l'agriculture est payante chez nous? Va-t-il admettre que si nous avons des entrepôts frigorifiques pour conserver nos produits, app. nous ne serions pas mieux? Ceci, messieurs, nous permettrait de ne pas sacrifier notre bétail à vil prix lorsque nous en avons à vendre, et nous ne serions pas à faire des exportations de viandes à l'étranger en nous mettant aux genoux des acheteurs. Ste-Rosalie possède une minoterie dont on parle par toute la province, et je dirais par tout le pays. Pourquoi, dans une région agricole comme la nôtre, n'en aurions nous pas une semblable? La raison, messieurs, c'est que nos gouvernants ne s'occupent que des millions que le capital peut apporter, et qu'il se désintéressent complètement de ce qui regarde la terre et ses produits. Ils ne savent pas, nos ministres, que la terre nourrit le genre humain et que sans elle il n'y aurait même pas de ministres dans le gouvernement de Québec. Applaudissements.

On demande depuis des années, des crédits agricoles. Qu'est-ce qu'on nous répond? On nous dit que ce serait le malheur du cultivateur. Je vous demande depuis quand, le cultivateur est un homme qui s'endette sans savoir s'il pourra payer. M. Moreau vient de vous parler du chemin de fer; il semble dire que c'est grâce à lui si le chemin de fer se rendra bientôt à Mistassini. Les chemins de fer comme vous le savez, ne relèvent pas du gouvernement provincial. Tout ce que celui-ci peut faire, c'est de voter quelques subsides dans l'intérêt de la province. Or, c'est le cas pour le chemin de fer de Mistassini. Je vous dirai cependant que là encore, M. Moreau a manqué de promesses car le chemin de fer en question ne fait nullement le tour du Lac, et que c'était un chemin de fer de ceinture qui nous était promis.

Le gouvernement Taschereau se vante d'avoir fait surgir des villes industrielles dans les comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean. Quels en sont les résultats. On accorde à ces nouvelles municipalités des pouvoirs seigneuriaux, et le pauvre journalier qui va y vivre se trouve dans la position d'un censitaire du commencement de la colonie. L'industrie laitière ne reçoit pas non plus l'attention qu'elle devrait recevoir de nos gouvernants. Nos fromages partent d'ici, vont se promener à Montréal, et nous reviennent les mêmes, avec la seule différence que nous payons des frais de transport.

Pour ce qui regarde la voirie, le gouvernement a passé une excellente loi, sauf qu'il peut refuser à n'importe quelle municipalité de bénéficier de ses largesses. Or, je prétends que ceci est injuste, et que toutes les localités devraient être sur le même pied sans restriction.

M. SYLVESTRE

M. Armand Sylvestre remercie les libéraux de la région du bel appui qu'ils ont toujours donné et donneront encore à la cause qui lui est chère. M. Sylvestre dit ne rien vouloir ajouter aux belles paroles de l'hon. Moreau et il est certain que le 16 mai prochain il y aura dans la province, plus de libéraux qu'il n'y en a actuellebent.

M. JOLICOEUR

M. Jolicoeur parla une bonne heure et s'efforça de convaincre l'assistance que le gouvernement Taschereau est déjà trop âgé et que l'heure de la fin est arrivée pour lui. L'hon. M. Moreau eut ensuite dix minutes de réplique, mais ne put pas parler, la foule était fatiguée. Nous donnons maintenant l'itinéraire de M. Arcand pour jusqu'à la fin de la lutte. Aujourd'hui, St-Méthode, St-Thomas Dydine, et Normandin. Demain Albanel et Mistassini. Jeudi, Ste-Jeanne d'Arc, St-Augustin, Péribonka. Vendredi L'Ascension, Hébertville, St-Prime. Samedi, Desbiens Mills et Val Jalbert, enfin dimanche St-Félicien et La Doré.

Il subira son proces aux assises

Samedi, devant le Magistrat de district, s'est instruite l'enquête préliminaire d'un citoyen de Jonquières, Wilfrid Bilodeau, accusé de participation à un vol de cables électriques et autre matériel appartenant à Aluminum Company of Canada Limited.

Le vol aurait eu lieu à Arvida, et le matériel transporté à Jonquière, et la plainte couvre une période de plusieurs mois de l'hiver dernier, pendans lesquels, des vols successifs auraient eu lieu.

La Compagnie plaignante a fait entendre cinq témoins et après l'audition de ces témoins, l'accusé a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles. Il a été admis à caution en attendant son procès.

A cette enquête la Compagnie était représentée par Mtre Adjutor Boulianne, de Chicoutimi.

IL N'A PAS PARLE A LA MALBAIE

L'hon. Caron n'était pas à l'appel nominal lundi dernier.

On nous écrit de "Cap à l'Aigle" a propos de la présence de l'hon. Caron à l'appel nominal, à la Malbaie.

"Erreur probable de votre correspondant, car M. le Ministre Caron n'a pas fait de discours à la Malbaie, mais cependant ce dernier était ici dimanche dernier accompagné de M. P.-F. Casgrain, M.P., à la chambre des Communes, Ottawa ainsi que M. Wilfrid Lacroix, architecte de Québec, et ces Messieurs sont repartis en auto, pour Québec, lundi matin, sans adresser la parole à l'appel nominal, lesquels devaient parler en faveur de M. Dufour.

M. Edgar Rochette, avocat, C.R. de Québec est maintenant premier candidat libéral dans Charlevoix-Saguenay.

Signé: A. L.
Un électeur du Cap-à-l'Aigle Co. Charlevoix.

Belle fete a M. l'abbe Tremblay

St-Henri de Taillon, 11. — (Spécial au "Progrès"). — A l'occasion de l'anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur dévoué curé, les élèves des classes du village, sous la direction de leurs institutrices, ont exécuté un joli programme de chant pendant la messe célébrée par le héros de la fête Pros. J.-E. Tremblay. Comme suit: "Nous voulons Dieu", solo par Mlles Gabrielle Potvin et M.-Ange Ratté. A l'Offertoire: "j'irai la voir un jour", solo par Mlles Rose-Alice Renaud et Yvette Tremblay. Après l'Elévation: "Le voici l'agneau si doux", solo par Mlles Yvette Tremblay et Annette Larouche. "Chantons ce bon pasteur", solo par Mlles Rose-Ida Ouellet et Germaine Hudon. L'orgue était tenu par Mlle Gabrielle Renaud, élève du Cours Supérieur.

Pour la circonstance l'église était revêtue de ses plus beaux ornements de fête.

Les élèves du Cours Modèle ont présenté à leur bon pasteur un "magnifique bouquet spirituel, et ceux du Cours Elémentaire un joli "Crucifix lumineux".

Une assistance nombreuse est venue réhausser de sa présence l'éclat de cette fête.

A cette agréable circonstance, M. le Curé a bien voulu accorder un congé à toutes les classes de la paroisse, qui a été fort apprécié de tous les élèves.

LES DETAILS DE CETTE TRAGEDIE DE MOUCOU

Normandin, 11. — (De notre correspondant). — Voici les détails du terrible accident qui a eu lieu à Moucou, vendredi dernier.

"Un pénible accident est survenu vendredi dernier, le 6 mai, à Moucou sur la rivière du "cran", située à trente milles de Normandin. Une trentaine d'hommes, employés au flottage du bois, pour la Compagnie Coulombe de La Doré, se trouvaient là. Vers 5 heures du soir, tous ces hommes avaient fini leur journée et étaient réunis dans le camp, attendant l'heure du souper. Deux d'entre eux, Roméo Dallaire et un nommé Perron, décidèrent de poursuivre, encore quelque temps, leur travail qui consistait à débloquer le lit de la Rivière en faisant sauter les gros cailloux à la dynamite. Perron partit avec une quinzaine de "bâtons" qu'il portait sur son dos dans un sac. Il installa un bâton sous une roche; puis pendant qu'il placait un deuxième son compagnon Roméo Dallaire le rejoignait pour l'aider. A ce moment précis un des bâtons éclata, faisant partir, les quinze qui se trouvaient sur le dos de Perron..

L'un eut les jambes emportées, l'autre une pierre lui traversa le corps et ils furent tous deux lancés à plusieurs cents pieds de l'endroit où se produisit l'explosion.

Au même moment une grêle de pierres cassées tomba sur le camp où se trouvaient les autres hommes; le toit fut traversé par quelques-unes et les vitres volèrent en éclat; un seul fut blessé légèrement: Jean-Baptiste Perron. — Un courrier fut envoyé en toute hâte chez M. Néré Tremblay, gardien d'un dépot de la Compagnie, à Normandin, pour lui demander du secours.

Samedi dans la nuit une voiture fut envoyée montée par MM. Philippe Tremblay et Siméon Marceau. La voiture avait franchi 41 milles quand elle rencontra les hommes qui s'étaient aventurés à pied portant à tour de rôle les victimes. A 4 heures du soir ils étaient de retour chez M. Néré Tremblay et de là les corps de Roméo Dallaire et Perron furent transportés à St-Félicien dans leur famille.

Dallaire était âgé de 19 ans, Perron de 18 ans; tous deux célibataires.

L'HON. MOTHERWELL A CHICOUTIMI, LE 23 MAI

On nous informe que l'Honorable Motherwell, Ministre de l'Agriculture à Ottawa, viendra dans la région la semaine prochaine. Le ministre arrivera samedi matin le 21 mai en compagnie de Mme Motherwell et de la soeur de cette dernière, Mlle Gillespie. Mlle Isabel Cummings, secrétaire particulier du Ministre fera également partie du distingué groupe de visiteurs.

Le Ministre sera reçu à Chicoutimi, par le Député Fédéral du Comté et visitera la ville de Chicoutimi, la Baie des Ha! Ha! et les environs pour se rendre ensuite au Lac St-Jean. Le président de la Société d'Agriculture du Comté de Chicoutimi, et le président du Cercle Catholique des Cultivateurs de Chicoutimi feront partie du comité de réception.

Le terme de mai en cour superieure

Le terme de mai s'est ouvert hier après-midi en Cour Supérieure, sous la présidence du juge Fortier. Plusieurs causes ont été appelées et la cour a continué à siéger ce matin.

L'instruction de la cause de Joseph Gauthier vs la municipalité de St-Henri de Taillon se poursuit depuis ce matin.

Dans cette cause, le demandeur allègue qu'il a obtenu un contrat de la municipalité de St-Henri de Taillon, pour l'établissement d'un aqueduc. Il allègue aussi que la municipalité en cause devait lui fournir le matériel, mais il dut retarder l'exécution des travaux parce que la défenderesse ne lui avait pas fourni les matériaux assez tôt. De ce fait, le coût des travaux, qui furent repris plus tard, fut considérablement plus élevé, et le demandeur réclame la différence.

M. J. Claveau, ingénieur de cette ville, est le premier témoin entendu. C'est lui qui a préparé les plans et devis. Il déclare que les travaux ont commencé dans l'automne de 1925, et il prend connaissance de l'estimé 5, et de ceux qui l'ont précédé, ajoutant que les tuyaux sont arrivés trop tard pour être posés.

L'aqueduc mesure 53,000 pieds; elle se construit à 8 milles du village de St-Henri de Taillon. Dans l'automne de 1925, l'entrepreneur a fait la construction de l'écluse; il a installé les tuyaux de 8 et 6 pouces, en plus du creusage et du charroyage. C'est M. J. Potvin qui surveillait les travaux pour la municipalité.

A une question de Mtre Boulianne, qui lui demande s'il n'y a pas eu de changement dans le tracé du tuyau, l'ingénieur Claveau répond dans l'affirmative, et explique que ces changements étaient nécessités par le fait qu'en suivant le tracé d'abord entendu, il aurait fallu miner en plusieurs endroits, et c'est pour exempter cette besogne, qu'on a opéré les quelques changements, en question.

A LA PRISON

Les deux Suédois, arrêtés hier matin à Kénogami par le chef Boulianne sous l'accusation de voies de fait criminelles sur la personne d'un de leur compatriote de nom de Arvide Bach, sont actuellement détenus à la prison de cette ville, en attendant les instructions du procureur général.

Ils ont donné leurs noms comme étant Kalle Sphola et Yussi Vesega.

ILS RECOIVENT DES BRULURES GRAVES

Deux ouvriers de Port Alfred ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi hier après-midi, souffrant de brûlures reçues alors qu'il étaient à travailler sur un fil électrique.

Les deux ouvriers étaient à poser un fil électrique lorsqu'on fit soudainement partir le moteur,et les deux hommes, gravement brûlés, furent transportés chez le docteur Simard, qui ordonna leur transport à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

M. A. HAMEL NE FERA PLUS LA LUTTE

Kénogami, 11. — (De notre correspondant). — M. J.-Arthur Hamel, ouvrier de Kénogami, a fait la déclaration suivante ce matin: "Je certifie que le 8 mai, je me suis engagé à prendre part à la lutte qui existe actuellement dans le comté de Chicoutimi pour le parti conservateur et pour défendre les droits du parti ouvrier et aussi pour les droits de nos vieux ancêtres colonisateurs.

"Je déclare, ce jour même, en présence du représentant du PROGRES DU SAGUENAY, à Kénogami, pour cause de santé, être obligé d'abandonner avec regret cette grave lutte à laquelle j'avais pris part comme partisan intéressé dans les droits du parti conservateur.

"Je déclare tout de même, et principalement à tous les électeurs du comté de Chicoutimi, qui ont pu entendre les discours que j'ai prononcés que je resterai toujours avec les mêmes principes et les mêmes idées que j'avais quand j'ai combattu en faveur du chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé."

Fait et signé ce onzième jour du mois de mai 1927 par J.-Arthur Hamel et Jacques Savard, représentant du PROGRES DU SAGUENAY, à Kénogami.

Les lettres que nous recevons

Nous recevons la communication suivante:

Station d'Hébertville, 10. — "Le succès obtenu par M. Arthur Arcand, candidat indépendant sur son adversaire M. Moreau, candidat libéral, à une assemblée contradictoire tenue après l'appel nominal à Roberval, fait l'objet de bien des commentaires. Nous apprenons de toutes es parties du comté, que M. Arcand sera élu avec une grosse majorité. les parties du comté, que M. Arcand deux contre un en faveur de M Arcand. Les partisans de M. Moreau commençent à trembler, et l'on nous assure que l'un d'eux, de Station d'Hébertville, aurait refusé de couvrir un pari de $100.00 en faveur de M. Moreau.

"La victoire de M. Arcand est certaine, et partout les foules accourent nombreuses pour entendre M. Arcand dans l'exposé qu'il fait de la cause qu'il défend."

J. A.

M. VAILLANCOURT A LAROUCHE, HIER

Larouche, 11. — (De notre correspondant). — M. L. Vaillancourt, candidat oppositionniste, accompagné de MM. Pierre Bergeron, Bouchard et Girard, ont adressé la parole ici hier. Malgré la mauvaise température la salle était remplie et les orateurs ont été applaudis pendant leurs discours. M. Vaillancourt n'est pas un étranger à la population car il a déjà eu des propriétés dans la paroisse.

POUR LA FETE DE DOLLARD

A l'Oeuvre

Qui présentera la meilleure composition dans le concours littéraire organisé par le Comité régional de l'A. C. J. C.?

Et le concours?

S'est-on mis à l'oeuvre dans les pensionnats, dans les écoles primaires, dans toutes les intitutions d'enseignement de la région?

Les élèves de treize ans et moins, ont-ils commencé la lecture du dévouement sublime de Dollard et de ses compagnons au Long-Sault, de cette page d'histoire dont on a dit que la vaillance française n'en a jamais écrit de plus belle en terre d'Amérique?

Et les plus âgés entre les élèves, sont-ils à se pénétrer des hauts sentiments qui animaient l'héroïque "Commandeur dans la garnison du fort de Villemarie", comme disent les actes du temps?

Pour bien exprimer un sentiment, un état d'âme, il faut tout d'abord le bien ressentir.

Et comment s'émouvoir, si l'on ne connait pas?

Alonie de Lestre vivait à Villemarie. Or, qu'était Villemarie en 1660?

Nous lisons dans "Si Dollard revenait...", l'édifiant écrit de l'abbé Groulx, notre maître, ce magnifique raccourci :

"Dans la colonie mystique et militaire du Mont-Royal c'est la contagion d'une exaltante générosité. Parmi ces hommes qui défrichent en priant, le fusil à côté d'eux, qui communient chaque jour, et, soldats de la sainte Vierge, s'offrent à tour de rôle à l'attente tragique de la mort, aucun qui soit au-dessous de l'héroïsme.."

Il faut se hâter de percer cette atmosphère où vivait Alonie de Lestre.

Et puis, se mettre au travail.

Les jours passent vite; et, il ne doit pas tarder davantage, l'élève qui désire remporter un des magnifiques prix offerts par le Comité régional de l'A. C. J. C.

Il lui suffit de remplir les conditions du concours énumérées dans le PROGRES, numéro du 4 mai courant.

Donc, à l'oeuvre sans différer!

IMPORTANTE DELEGATION A CHICOUTIMI

Une très importante délégation d'hommes d'affaires est arrivée de matin à Chicoutimi par le Chemin de Fer National du Canada. Le but de cette délégation est de se renseigner et surtout de constater sur place les développements considérables de notre région; de voir les excellentes possibilités qu'offre notre région avec ses immenses ressources naturelles de toutes sortes que nous avons ici. Cette délégation est venue se rendre témoin du progrès du Saguenay et du Lac Saint-Jean et confirmer auprès des corps qu'elle représente tout le bien que l'on dit de notre avenir industriel. En effet cette délégation est composée du Brigadier-Général C.-H. Mitchell, I.-C. président du Board of Trade de Toronto; de M. J.-E. Walsh, gérant-général de l'Association Canadienne des Manufacturiers, de Toronto; de M. W.-S. Fallis qui vient d'être élu président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, de Toronto; de M. G. Lafolley, président du Board of Trade, de Montréal; de M. J.-A. Paulhus, président de la Chambre de Commerce de Montréal; de M. Stanley Cook, secrétaire du Board of Trade de Montréal; de M. J.-A. Mc Manamy, vice-président de la Chambre de Commerce de Québec ; de M. W. McL. Clarke, secrétaire de la Chambre Canadienne du Commerce, de Montréal; de M. Wm. Philipps, gérant du département industriel du Chemin de Fer National du Canada, de Montréal; de M. N.-W. Hawkes, gérant général du service de fret du Chemin de Fer National du Canada, de Montréal; de M. J.-E. Morazain, surintendant général du Chemin de Fer National du Canada, de Québec; de M. S.-G. Tiffin, commissaire des industries au Chemin de Fer National du Canada, de Montréal; de M. S.-J. Raymond, commissaire des industries au chemin de fer National du Canada, de Toronto.

M. DELISDE A KENOGAMI

Kénogami, 10. — (De notre correspondant). — M. Gustave Delisle, député sortant de charge et candidat libéral dans la présente élection a tenu une grande assemblée ici dimanche.

Près de 800 personnes avaient répondu à l'appel des orateurs libéraux, qui ont exposé le programme de M. Taschereau et ses collègues. L'assemplée était présidée par M. J.-O. Lacroix.

Le premier orateur fut M. le Dr Savary. Il fait l'éloge du parti libéral, qui depuis 30 ans, est au pouvoir, continuant l'oeuvre commencée par les Marchands, les Mercier et les Gouin. Il dit aussi que la province de Québec est à la tête des neuf provinces, rang qui est du à la bonne administration des vouvernants actuels.

Il fait aussi l'éloge du candidat, qui est bien désigné pour représenter le peuple à la chambre.

M. Delisle parle ensuite. L'orateur rendit compte de son mandat, expliqua la nature des lois passées en dernière session. Il traita de la loi des accidents du travail, et tenta de prouver que les ouvriers étaient bien rénumérés. Il dit aussi un mot des petites villes qui surgissent comme par enchantement, telles que Delisbeau, Arvida et autres.

M. Delisle déclare que la candidature de M. Vaillancourt est une trompe l'oeil, et qu'en réalité, M. Vaillancourt est un candidat conservateur, et non indépendant comme il se pique de l'être.

M. Delisle déclare ensuite qu'il est le même homme qu'en 1923; qu'il se présente sous le même étiquette que ses chefs sont les mêmes, et il demande à ses auditeur de juger ses actes honnêtement et consciencieusement.

CHRONIQUE OUVRIERE

Assemblées syndicales

Mercredi soir, à la salle du Secrétariat des Syndicats Catholiques Chicoutimi-Ouest, assemblée du Syndicat Interprofessionnel.

Jeudi soir, à 8 heures, réunion du Comité Exécutif du Syndicat No. 2 de la Fédération Catholique des Employés de Pulperies et Papeteries du Canada.

Vendredi soir, à la salle publique de la cathédrale, assemblée régulière du local des charpentiers-menuisiers de Chicoutimi. L'assemblée commencera à 8 heures.

Dimanche prochain, à la salle des Syndicats Catholiques, Chicoutimi Ouest, assemblée du Syndicat N. C. des Manoeuvres de Chicoutimi. Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents. L'assemblée commencera à 2 heures et 30 minutes.

Dimanche, le 8 mai, les membres du syndicat des employés de la pulpe tenaient leur assemblée régulière. A cette réunion, ils ont reçus 20 nouveaux membres.

LA CLINIQUE A ALMA, LES 19 ET 2

La future clinique anti-tuberculeuse se sera tenue à St-Joseph d'Alma les 19 et 20 mai prochains, au lieu des 18 et 19 comme nous l'avions déjà annoncée.

Unité Sanitaire Lac St-Jean.
Par la directrice

GRANGE DETRUITE A SAINT-PRIME

St-Félicien, 11. — (Spécial au "Progrès"). — Samedi, un incendie a complètement détruit la grange propriété de M. Louis Lamontagne à St-Prime. 35 bêtes à cornes et cinq chevaux ont péri dans les flammes. Les dommages sont évalués à $9,000.00, partiellement couverts par les assurances.

ADIEU AU MONDE

Mademoiselle Antoinette Harvey (Néron), fille de M. et Mme Harvey (Néron), de la rue Montcalm est partie hier soir pour Brooke France, où elle commencera son noviciat en vue d'entrer dans la congrégation des Dames de la Présentation.

Mademoiselle Harvey est partie en compagnie de la Révérende Mère Générale, de cette même communauté, de passage depuis trois semaines au presbytère des RR. PP. Eudistes, de cette ville.

Nos meilleurs voeux de bonheur.